

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

NOUVELLE REGLEMENTATION DE LA VENTE DU LAIT

Le conseil municipal vient d'adopter un règlement très important, concernant la réglementation de la vente du lait dans notre ville.

Il a été démontré que la tuberculose était causée très fréquemment de l'alimentation par du lait provenant de vaches tuberculeuses.

Ce mauvais lait a surtout un effet pernicieux chez les jeunes enfants. On attribue au lait provenant de vaches tuberculeuses une forte proportion de la mortalité infantile.

Les progrès de la science permettent aujourd'hui de retracer assez facilement tous les animaux atteints de la tuberculose. Cette recherche se fait au moyen d'une inoculation d'un sérum que l'on appelle tuberculine. L'animal inoculé, au bout d'un certain nombre de jours, fait voir, par certains symptômes, s'il est atteint ou non de la tuberculose.

Le conseil municipal, suivant en cela l'exemple d'un grand nombre de villes progressives, a décidé d'exiger que les laitiers fassent subir l'épreuve de la tuberculine à tous les animaux dont le lait est vendu ou mis en vente à Saint-Hyacinthe.

Les propriétaires de troupeaux, après avoir étudié la question, ont accepté de bonne grâce la mesure du conseil municipal. Ils ont compris qu'ils devaient faire tout en leur possible pour protéger la santé de leurs concitoyens. Tout en protégeant la santé publique, ils améliorent considérablement leurs troupeaux, car les vaches tuberculeuses ne tardent pas à semer la contagion chez tous les individus du troupeau auquel elles appartiennent.

La popularisation de la tuberculisation aura pour effet d'améliorer considérablement l'industrie laitière dans la région, en débarrassant les troupeaux de tous les mauvais sujets.

Le conseil municipal a non seulement voulu protéger la population contre les dangers de contamination par les animaux laitiers, mais il a aussi décrété qu'à partir du mois de juillet, tout le lait vendu ici sera dans des bouteilles de verre clair. Jusqu'ici certains laitiers transvasaient leur lait sur les rues ou en des endroits exposés aux poussières et à tous les miasmes délétères emportés par le vent. Ceci était aussi une source de contamination du lait, et le conseil a voulu la faire disparaître. Le lait, dorénavant, sera vendu dans des bouteilles propres, stérilisées et fermées hermétiquement pour assurer sa qualité au point de vue hygiénique.

A l'instar du conseil de Montréal, la ville fera aussi faire l'examen périodique des écuries et des laiteries d'où provient le lait mis en vente à Saint-Hyacinthe. Les producteurs de lait qui ne tiendront pas leurs établissements propres, seront mis à l'amende et se verront refuser leurs licences.

Nous publions ce règlement, pour l'information de nos lecteurs, dans une autre page de ce numéro de notre journal.

Le conseil municipal mérite des félicitations pour avoir adopté cette mesure si nécessaire pour protéger la santé publique. Les laitiers méritent aussi d'être félicités pour avoir accepté bien volontiers ce règlement d'intérêt vital.

EMBELLISSEMENT MUNICIPAL

Avec les beaux jours du printemps surgissent les désirs d'améliorations des abords des demeures, des chemins et des places publiques. Ce désir est tellement intense et si généralisé à cette époque que si l'embellissement par l'amélioration des terrasses, la construction de jardins, la plantation d'arbustes et d'arbres d'ornement ne procédait pas d'un travail dont les fruits sont lents à se produire dans leur perfection, l'aspect de nos propriétés et des places publiques serait tout autre que celui qui s'offre malheureusement à nos yeux dans la plupart de nos municipalités.

Les beaux endroits que nous avons actuellement dans notre province sont ceux où les citoyens de la génération précédente ont pensé à la génération qui devait suivre, au sujet de l'ornementation de leurs villes, et dans lesquels les corporations d'utilités publiques, pour épargner des dépenses additionnelles, n'ont pas sacrifié les beautés naturelles pour construire leurs lignes de transmission.

Pour ne citer qu'un exemple la réputation que s'était acquise la ville de Saint-Hyacinthe pour le cachet de beauté que lui donnaient, et lui donnent encore, les beaux ornements qui ornent ses rues et ses places publiques, elle l'a due à l'esprit d'initiative et à la prévoyance de ses hommes publics d'il y a cinquante ans, qui n'ont pas craint de planter et de conserver pour l'avenir. Les confla-

tions et les compagnies d'utilités publiques ont bien fait disparaître un bon quart des arbres qui ornaient cette ville, mais il en reste encore suffisamment pour témoigner de la prévoyance de la génération de 1875, et pour inviter les générations actuelles à ne pas négliger l'amélioration des routes, des chemins et des places publiques par la plantation d'arbres d'ornement.

L'Union des Municipalités de la Province de Québec s'occupe, depuis plusieurs années, de cette question, et sa campagne n'a pas été sans résultats.

Si le travail de l'ornementation des places publiques est assez lent à produire ses fruits, il est relativement peu onéreux et, quand il est fait intelligemment, il ne se passe pas de nombreuses années avant que les municipalités en retirent des avantages signalés sous le rapport de l'embellissement public.

Le ministère de la voirie, dirigé par l'honorable M. Perron, a décidé de faire sa part, et sa très large part, en faisant la plantation d'arbres sur les grandes routes provinciales.

Dans quelques années, les parties de routes qui paraissent actuellement traverser le désert sous le rapport de la croissance des arbres, seront bordées d'une luxuriante frondaison qui reposera l'oeil du touriste et lui fera goûter la douce fraîcheur de l'ombre au cours des jours ensoleillés et brûlants de l'été.

Le gouvernement provincial a aussi établi une pépinière à Berthierville, pour approvisionner à des prix excessivement bas les municipalités qui désirent planter des arbres. C'est le temps pour les municipalités de faire leur approvisionnement pour la plantation du printemps.

C'est le temps surtout pour elles de lancer le mouvement d'embellissement public. Si ce mouvement est lancé, il ne faut pas oublier qu'on doit lui donner de la continuité pour qu'il soit efficace.

Cette continuité, nous croyons que le meilleur moyen de l'établir est de créer un comité spécial qui fera de cette question son unique affaire. Il est facile de trouver un certain nombre de citoyens qui voudront bien volontiers consacrer une partie de leurs loisirs à une oeuvre aussi saine et aussi progressive.

Les municipalités qui réussiront à lancer ce mouvement ne seront pas lentes à récolter des fruits de cette heureuse initiative. Dans trois ou quatre ans, elles auront pris un aspect qui fera dire aux voyageurs qui les traverseront que, dans ces villes ou ces villages, vit une population soucieuse de profiter de tous les avantages que la nature offre à ceux qui veulent utiliser ses forces généreuses.

La Revue Municipale du Canada

oOo:

MGR DESCHELLES A ST-DAMASE

Dimanche dernier, Mgr F. Z. Decelles, évêque élu du diocèse de Saint-Hyacinthe, était l'objet d'une très sympathique démonstration de la part des paroissiens de Saint-Damase, paroisse natale de notre nouveau pasteur ecclésiastique. Il ne manqua pas un seul paroissien à l'église paroissiale pour y rencontrer Mgr Decelles, et lui manifester la joie que ressentent et l'honneur dont se voient favorisés tous les fidèles de Saint-Damase, par l'élévation de l'un des leurs au siège épiscopal de Saint-Hyacinthe.

Voici le texte de l'adresse qui a été lue à Sa Grandeur, après la grand-messe, par M. C. Wilfrid Beuregard, maire de la municipalité :

A Sa Grandeur Monseigneur F. Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur,

Une heure de gloire a sonné pour notre paroisse... l'hymne de l'action de grâces et de la jubilation retentit de toutes parts... la paroisse de Saint-Damase est vraiment aujourd'hui à l'honneur, puisqu'elle s'apprête à voir prochainement l'un de ses enfants, Monseigneur, vous, un humble toujours, graver les hauts degrés du sanctuaire et recevoir solennellement la consécration épiscopale en devenant Pasteur entre les Pasteurs, de la sainte Eglise.

Quel triomphe pour nous, Monseigneur, quelle apothéose pour vous et pour les vôtres ! Et ce privilège, ne devient-il pas en quelque sorte héréditaire dans votre belle et noble famille ? Oui, votre élévation à l'épiscopat ne remémore-t-elle pas chez nous, parmi les anciens surtout, tout un passé attendrissant, faisant revivre, à part la forte génération des Decelles qui

l'été. Toujours aussi, elle voudra vocable de Notre-Dame de la Sagesse faire votre aide et votre soutien, s'offrant à vos besoins d'évêque comme un véritable "trône de sagesse", de cette sagesse céleste que vous convoitez ; car nouveau Salomon, ne savons-nous pas que la première parole sortie de votre bouche à l'annonce de votre élection a été celle-ci : "Mon Dieu, donnez-moi la sagesse".

Vous l'aurez, Monseigneur, ce don sollicité qui assure la gouverne des hommes et des empires. Déjà, en d'autres postes, vous avez su montrer de quelle habileté vous étiez doué. Oui, prenez-en l'assurance, sous votre houlette avisée, tous voudront bientôt se ranger, dociles, vous triompherez même des plus rebelles, et la douce paix du Christ régnera en ces lieux. Par vous, ce coin du pays, qu'on appelle le diocèse de Saint-Hyacinthe, poursuivra à travers les âges la grande mission du peuple canadien : pionnier de la foi et de la civilisation. Continuateur à notre égard de l'oeuvre de vos prédécesseurs, vous saurez orienter votre troupeau vers un idéal toujours sublime, idéal tout fait de simplicité de foi, de loyauté, de fidélité aux traditions ancestrales et chrétiennes... Et cette tâche sublime d'apôtre, de porteur-Christ à travers le monde, vous en assumerez toutes les responsabilités, vous en porterez toutes les croix, vous en dominerez les situations parfois si compliquées, d'un coeur également fort et courageux, d'une âme vaillante et sereine, il vous sera donné, Monseigneur, de vous reposer sur l'élection de votre personne précédée de si nombreuses prières et sur l'infailible promesse du Maître qui a assuré devoir être avec les siens jusqu'à la fin du monde.

Quelle est donc, Monseigneur, la puissance qui aura accompli toutes ces merveilles ? Oh ! Ce sera toujours, sans doute, la grâce de Dieu. Mais aussi, comme il arrive pour toutes les grandes choses ici-bas, ce sera l'humilité, la sublime humilité, ce sera la vôtre, qui se voit consacrée par ce beau jour de l'incarnation du Verbe où vous recevez votre message ; ce sera celle de vos chers parents ensuite, de votre père, par exemple, dont la louange est à cette heure dans toutes les bouches autant que la sympathique figure dans tous les coeurs. En a-t-il assez répandu de prières dans le sanctuaire de cette église ? A-t-il assez épanché sa belle âme devant Jésus Hostie de ce Tabernacle ? Nous avons présentement la réponse du ciel à ses ferventes supplications, nous l'avons dans cette couronne de prêtres qu'il a élevés, qu'il a dressés à la vie par une éducation sérieuse, toute de travail et d'abnégation, nous l'avons surtout par votre élévation à l'épiscopat, ce couronnement du sacerdoce cet état de perfection qui suppose en même temps chez celui qui en est revêtu une perfection acquise. A ce bien aimé père, dont le dévouement obscur nous donna un fils si grand, permettez, Monseigneur, que nous adressions en ce jour une louange particulière et délicate. Permettez-nous également qu'une riche ovation soit faite à votre sainte et tendre mère. Que n'aurions-nous pas encore à dire ici des vertus maternelles, si la discrétion ne nous faisait une loi, en pareilles circonstances, de taire les mérites encore existants qui éclatent en ce jour. Saluons-les, exaltons leur vaillance. Et puis, rappelant en finissant, un autre bienfaitant personnage qui apparaît au ciel de votre histoire, nous voulons parler du bon et regretté M. Gauthier, ce noble vétéran des jours anciens, dont notre paroisse a bénéficié durant si longtemps des services précieux. Du haut du ciel, nous l'espérons, il prend part à nos réjouissances, se félicitant du cours heureux que prennent les événements et les choses dans sa paroisse bien aimée. Tous donc, là-haut comme ici-bas, exultent de bonheur en ce grand jour et répètent à plein coeur le "Te Deum laudamus."

Il nous reste, Monseigneur, à vous présenter le bâton pastoral, la hou-

lette du commandement, vous souhaitant de ne vous en servir toujours que pour rendre plus imposantes nos cérémonies religieuses, et jamais, non jamais d'avoir l'occasion de vous en servir pour châtier des rebelles ; surtout Dieu nous en préserve... des enfants de Saint-Damase. Au contraire, nous voudrions être les plus fidèles de vos brebis, les plus respectueux de vos diocésains. Les incroyants sont rares parmi nous, puissent les chrétiens de race s'y multiplier, y faire souche à perpétuité, c'est alors, nous le savons, que votre cœur d'évêque en sera dilaté, que la crosse du Pasteur s'allègera d'autant, se couvrant même de fleurs en attendant la moisson éternelle.

Et maintenant, si malgré nos souhaits et nos prières, la lassitude venait un jour à avoir raison de vos forces physiques, oh ! venez, nous vous en prions, Monseigneur, refaire dans la campagne paisible de Saint-Damase, vos énergies quelque peu éteintes, venez savourer dans le repos du coeur, dans les attentions de l'amitié, ce parfum suave et vivifiant qui s'exale toujours des lieux enchanteurs de l'enfance, venez oublier aux sons argentins de "notre cloche", les innombrables soucis de votre redoutable ministère et revivre, ne fut-ce que quelques heures, les enthousiasmes et le bonheur des jours heureux d'autrefois.

Les paroissiens de Saint-Damase.

Mgr Decelles, après avoir entendu la lecture de cette adresse et avoir reçu le riche cadeau à lui offert par les paroissiens de sa paroisse natale, était visiblement très ému lorsqu'il ouvrit la bouche pour remercier ses co-paroissiens.

Nous donnons, ci-après, un résumé de ce qu'il a dit :

Mes chers frères et chers co-paroissiens,

Cette adresse et ce cadeau que vous me présentez vous font honneur et démontrent votre bon esprit de famille.

En effet, s'il y a des joies et des tristesses dans une famille, tous les membres partagent ces joies et ces tristesses. Il en est de même aujourd'hui l'honneur qui m'est fait rejait sur cette paroisse qui fut mienne.

Cette adresse et ce cadeau font aussi connaître votre esprit de foi, surtout à l'égard de votre nouvel évêque que la Providence vient de vous donner. Ce n'est pas mon humble personne que vous honorez, mais l'envoyé de Dieu choisi par un décret que rien ne peut briser. Vous vous félicitez d'avoir fourni deux évêques à ce diocèse. Ces félicitations, reportons-les vers Dieu. Nous ne méritons rien, pas plus vous que moi, et pas plus moi que vous. D'où vient cette grâce pour laquelle vous vous félicitez ?

Vous me direz peut-être que Saint-Damase est une bonne paroisse ayant l'esprit de foi, le respect de l'autorité et l'esprit de religion. C'est vrai, mais combien d'autres paroisses ont les mêmes titres, et peut-être davantage.

Vous rappelez aussi les mérites et les vertus de mes chers parents, de ce bon père qui dort son dernier sommeil dans le cimetière ici tout près, de ma chère et aimable mère,—cette joie d'avoir un évêque dans leur famille ; mais combien de parents, ici ou ailleurs, n'ont pas désiré d'avoir, eux aussi, un prêtre dans leur famille ?

Il ne faut pas chercher la raison de cette grande et si importante grâce. Elle vient de la libre volonté de Dieu, qui appelle qui lui plaît et à l'heure qu'il veut, et nous n'avons pas le droit de lui demander compte de son choix. Je n'ai donc aucun mérite, et n'ai droit à aucune félicitation.

Tout nous vient de Dieu, et toute gloire doit lui revenir. Les honneurs, les dignités ne sont pas pour notre famille, pour notre paroisse ; ils nous sont octroyés pour que nous ayons le droit et le devoir de travailler à la perfection de tous les chrétiens ; nous ne comprenons pas

Suite à la page 4

POUR LA PATRIE

Lorsque le docteur se fut retiré après avoir écrit une ordonnance, Monique revint au chevet de la malade et la regarda tristement.

Deux heures, il fallait que les médicaments prescrits soient absorbés avant deux heures, sans quoi elle n'aurait plus de mère...

La moribonde atteinte de pneumonie, respirait péniblement, et la fièvre imprimait à ses membres des frémissements convulsifs.

—Monique, dit-elle en posant ses lèvres brûlantes sur le front de la jeune fille, va à la ville et rapporte les médicaments nécessaires. Surtout, prends bien garde qu'il ne t'arrive malheur, et reviens vite. Dieu va peut-être me rappeler à Lui ; je mourrais malheureuse si tu n'étais pas là, mon enfant, ma pauvre enfant !

Un sanglot étouffa sa voix. La jeune fille fondit en larmes. Mais le temps pressait. Elle s'arracha péniblement des bras de la mourante, l'enveloppa encore dans un regard désolé et fut sur la route.

Il y avait loin de la chaumière à la ville, et la campagne n'était pas sûre. L'offensive allemande de 19-18 venait de surprendre la France. Nos régiments battirent en retraite sur la Marne ; les armées prussiennes répandaient partout la terreur et la ruine.

Après un kilomètre de marche, Monique déboucha dans une allée très encaissée.

Plusieurs régiments français venaient de s'arrêter là pour passer la nuit. Harrassés mais résolus, les soldats nettoyaient leurs armes ; les fusils gisaient démontés sur les sacs entr'ouverts ; quelques sentinelles seulement sur une escarpe, du côté où l'ennemi paraissait le plus à redouter.

Monique sentit son cœur battre d'espérance devant ces glorieux survivants des grandes batailles de la veille.

Elle prit à droite un sentier qui la conduisait sous bois, et chemin faisant, elle songeait que son fiancé pouvait être tombé dans la mêlée et que, peut-être, elle ne le reverrait pas.

Un peu avant d'arriver à la lisière du bois, proche de la ville, la jeune fille entendit soudain un cliquetis d'armes, des bruits de pas.

Vite, elle se jeta dans un taillis et attendit avec anxiété.

Des ulhans passèrent bientôt devant elle ; puis le pas cadencé d'une troupe en marche frappa le sol, au loin, sur la droite.

Monique allait s'éloigner vers la ville, en coupant à gauche sous les cèpes, quand les hautes silhouettes de trois officiers à cheval se détachèrent dans le soleil couchant. Arrivés devant le taillis, ils s'arrêtèrent, l'un deux consultant une carte qu'il tenait à la main.

—Ainsi, dit ce dernier, les Français sont campés là, dans une gorge, et ne nous attendent pas, ou du moins sont loin de penser que nous puissions les attaquer ailleurs que par l'est. A la faveur du bois, nous pouvons donc les tourner facilement, et les attaquer par le nord, après avoir occupé les deux issues de la gorge, ce qui leur coupe la retraite. La nuit elle-même va nous seconder, nous allons refaire Sedan en petit.

Après un coup d'oeil sur la carte trois officiers s'éloignèrent dans une imprécaution insultante à l'adresse des Français.

Monique connaissait assez l'allemand pour comprendre. Elle était devenue pâle comme un crépuscule d'hiver.

Et l'on entendait plus distinctement le pas cadencé de la troupe. Les casques pointus descendaient vers la gorge.

Prévenus par elle, cependant, les régiments français pouvaient être sauvés.

Mais, pour que l'avertissement fût efficace, il importait qu'il fût donné avant l'arrivée de la colonne allemande. Celle-ci marchait vite, coupant au plus court ; Monique n'avait que juste le temps d'atteindre la gorge.

Quand pourrait-elle alors se rendre à la ville ? Une fois la mission accomplie, dans une heure au plus tôt. Et les moments étaient précieux. Les médicaments ne parviendraient à la malade longtemps après le délai fixé par le docteur, trop tard. Elle serait morte loin de son enfant, sans secours, sans consolation.

Sa mère, sa patrie ! Elle hésita. Ses mains pressèrent désespérément son front comme pour étouffer les deux voix qui parlaient à sa conscience. Soudain, la jeune fille tombe à genoux.

—Maman, s'écria-t-elle, pardonne-moi !

Puis elle descend les pentes en courant.

Les cailloux et les ronces lui déchirent les pieds ; les branches du taillis fouettent son visage jusqu'au sang. Elle semble ne rien sentir, une idée fixe étouffe en elle les plaintes de la douleur.

Le vallon atteint, elle s'engouffre entre les murailles de rochers et tombe au milieu des régiments éparpillés.

—L'ennemi ! Mot terrible, qui trouble l'âme et fait battre les tempes.

En un clin d'oeil, les fusils sont remontés, les sacs bouclés. Les bataillons escaladent les pentes, se déploient sous bois en tirailleurs et font feu à bout portant sur les colonnes allemandes. Surpris eux-mêmes, les Boches tourbillonnent et s'éparpillent, la baïonnette dans les reins.

L'alarme donnée, Monique a gagné la ville et rapporte les médicaments prescrits.

Hélas ! sa mère ne répond pas à ses appels désespérés. Les yeux fermés, le souffle éteint, une expression douloureuse sur le visage, elle presse encore sur ses lèvres le portrait de l'enfant qui n'était pas là pour recueillir son dernier soupir.

L'héroïne a blémi, l'émotion du désespoir lui crispe le cœur, de gros, ses larmes roulent dans ses yeux et ruissellent abondamment sur ses joues décolorées.

Et tandis qu'elle sanglotte sans fin au chevet du lit, des crosses de fusil résonnent tout à coup au dehors sur le pavé de la cour.

On frappe à la porte. Des soldats français pénètrent dans la maison, demandent l'hospitalité.

Leur capitaine s'est approché de la jeune fille. Il reconnaît celle qui les a sauvés. Un mot d'elle l'éclaire, il comprend.

Alors, se tournant vers ses hommes en demi-cercle derrière lui : —Portez..... armes !

Les baïonnettes encore rouges du sang prussien étincellent sous les feux de la lampe ; les cœurs battent plus fort dans les poitrines.

—Mon enfant, dit le capitaine en pressant la main de la jeune fille, ce que tu viens de faire est un acte très beau ; au nom de la patrie, nous te disons merci !

Quelques jours après, devant les troupes en armes, la croix de guerre était épinglée sur la poitrine de Monique.

Sylvain Deglantine.

BOMBARDEMENT DE LA LUNE

Les journaux américains consacrent de longs articles à l'entreprise du professeur R. H. Goddard, qui a l'intention, cet été, de lancer une fusée douée d'une précision telle et d'une vitesse initiale si considérable qu'elle arrive à atteindre la lune, assez voisine de nous, en somme, puisqu'elle n'est séparée de notre planète que par un quart de million de milles.

Le professeur Goddard, qui est un des chefs de la section de physique de l'Université Clark, Worcester, dans le Massachusetts, a étudié ce projet depuis plusieurs années et il a reçu l'appui financier du fameux Institut Smithsonian de Washington. Sous les auspices de cette organisation, des expériences ont été faites avec des fusées conçues de telle manière qu'une fois lancées, elles montent successivement à des attitudes de plus en plus grandes, sous l'impulsion de décharges d'explosifs qui, placés dans de petites chambres de combustion, éclatent les uns après les autres. Quand la fusée a atteint sa hauteur maximum, elle lance une seconde fusée à une vitesse suffisante pour dépasser la couche résistante d'atmosphère qui entoure la terre.

Le professeur Goddard, après de nombreuses expériences, est convaincu qu'il est possible de donner à une fusée convenablement construite une vitesse suffisante—7 milles par seconde—pour lui faire dépasser la région où s'exerce la puissance de la gravitation terrestre qui attire les objets vers le bas ; la fusée pourra ensuite continuer son vol sans interruption jusqu'à la lune en traversant les espaces interplanétaires.

Pourvu que la fusée obéisse aux calculs théoriques de son inventeur, elle doit atteindre la lune trente-six heures après son départ. Il suffit donc de calculer—opération fort aisée—le point exact où la lune se trouvera à un moment donné et de viser cette partie du ciel.

Suite à la page 7

Semblable à Thésée terrassant le Minotaure...

la Province de Québec se doit de vaincre, une fois pour toute, le cancer de l'achat à l'étranger.



AUX TEMPS fabuleux de la Grèce Antique, il existait, raconte la légende, un monstre moitié homme moitié animal, qui terrorisait tout le pays, si bien que le commerce et les affaires s'en allaient périssant.

Cet état de choses durait depuis de longues années ; consultés par la population aux abois, les vieux sages hochaient gravement la tête "Le Minotaure", disaient-ils, est un fléau qui cause, en effet, bien du dommage à notre pays, mais que pouvons-nous faire contre lui, sinon le subir et s'en remettre aux dieux pour notre délivrance."

Les choses allèrent donc de mal en pis, jusqu'au jour où Thésée, jeune grec, ennemi des vieux préjugés, s'en fut armé d'un solide gourdin, à la caverne du Minotaure et après un long et sanglant combat il réussit à tuer la bête malfaisante.

La Grèce débarrassée de ce joug, vit bientôt son commerce et sa prospérité renaître.

Voilà ce que raconte la mythologie. L'histoire ne dit pas quel fut le fléau qui donna naissance à cette légende, mais il est permis de croire qu'il s'agissait probablement de quelque forte concurrence étrangère, contre laquelle il fallut réagir

énergiquement pour sauvegarder la prospérité de la Grèce.

Cette même concurrence existe ici. Organisée fortement et depuis de longues années, il semblait futile aux premiers abords d'essayer de l'enrayer.

Cependant grâce au bon sens de nos populations, nous verrons bientôt disparaître la plaie des achats à l'étranger, qui sapait la prospérité de notre province, nuit à notre commerce et à nos industries, force des centaines de familles à s'expatrier, ce qui inquiète justement notre gouvernement provincial et enfin, menace l'avenir de tous les nôtres et celui de nos enfants.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC.

SERVICE D'AUTOBUS ST-HYACINTHE-MONTRÉAL

— VIA LONGUEUIL —

Heure Soirale

EN VIGUEUR LE 13 MAI, 1924

Heure Soirale

LAISSE	Tous les jours exc. Samedi et dimanche			Tous les jours exc. Samedi et dimanche		
	A.M.	Samedi Solement P.M.	Dimanche Solement A.M.	A.M.	Samedi Solement P.M.	Dimanche Solement A.M.
ST-HYACINTHE	7.00	1.15	6.00			
ST-DAMASE	7.34	1.49	6.34	MARIEVILLE	8.20	2.37
ROUGEMONT	7.57	2.12	6.57	CHAMBLY	8.43	2.58
				ST-HUBERT	9.16	3.32
						8.20

LONGUEUIL

ST-HYACINTHE

LAISSE	Tous les jours exc. Dimanche		Dimanche Solement
	P.M.	P.M.	
LONGUEUIL	4.30	10.00	
ST-HUBERT	4.45	10.15	
CHAMBLY	5.18	10.48	
MARIEVILLE	5.39	11.09	
ROUGEMONT	6.04	11.34	
ST-DAMASE	6.27	11.59	

ARRET SUR SIGNAL ENTRE STATIONS

N.B.—La semaine, l'autobus ne part de Longueuil qu'après l'arrivée du bateau qui laisse Montréal au quai de la rue Desery à 4.20 p.m. Si le bateau est en retard, nous attendons.

HORAIRE SUJET A CHANGEMENT AVEC OU SANS AVIS

POINT DE DEPART EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE

PRIX DE PASSAGE ST-HYACINTHE-MONTRÉAL, ALLER ET RETOUR \$2.35
TRAVERSE DU BATEAU COMPRISE

E. T. TRANSPORTATION Co. Ltd.

LE FOYER

A MES ENFANTS

J'ai voulu votre enfance heureuse... Hélas ! J'ignore
Où vous allez avec vos yeux remplis d'aurore,
Et, quand je dis ce mot mystérieux : "demain",
Vers quel but inconnu conduit votre chemin.
Nul ne peut dans leur vol arrêter les années.
Done, puisqu'il vous faudra subir vos destinées,
Vieillir à votre tour, être tristes et las,
Et,—que ce soit l'automne ou le temps des lilas,
Que ce soit la saison fertile de la terre,
Ou bien l'hiver glacé par un soir solitaire,—
Comme un rêve surgit qu'on croyait effacé,
Puisqu'il vous faudra voir se dresser la passé.....
J'ai voulu, j'ai voulu que rien, ni la chimère
Qui devait vous frôler de son aile éphémère,
Ni l'amour, ses désirs et son émoi vainqueur,
Ni tout ce qui ferait palpiter votre cœur,
Secrète ambition ou tremblante espérance,
Rien dans vos souvenirs ne valût votre enfance,
Ce temps où plus gaiement qu'une chanson d'Avril
Votre rire éclatait naïf et puéril !...
Oui, plus tard, dans le cours de votre vie entière,
J'ai voulu que ce temps fût un coin de lumière,
Où vous verriez de loin, mêlée à vos ébats,
Ma jeune ombre sourire en vous tendant les bras !

JEAN MAZEAU

LE SOURCIER

Le couchant embrasait la chaumaine de Valencroix.

Une ancienne famille de sourciers demeurait là. Le père âgé, perclus, abandonnait sa prestigieuse baguette à son fils Claude, brillant déjà dans ses débuts et qui semblait devoir maintenir, sinon accroître, la célébrité paternelle.

La route serpentait non loin et au bout de ses méandres apparaissait la coquette et moderne banlieue d'une petite ville limousine.

Entre elle et Valencroix se construisait à mi-côte une élégante habitation d'été où devait bientôt légiférer, après fortune faite, le détective Caraboul, originaire de Tchen-ton-fou, pays d'opium. Phénomène sauvé de la Chine par une mission, il se distinguait d'abord comme équilibriste et jongleur dans les cirques, puis sous la prétendue influence d'une mixture à l'huile de scorpion, dont il se frictionnait régulièrement les cheveux il réussit à merveille dans le métier de détective et devint riche comme un nabab.

Venu le matin même visiter les travaux de sa demeure et désirant avoir assez d'eau pour son alimentation et celle des vasques et jets multiples, il avait fait appeler Claude.

L'ayant mis au courant de la situation : vous découvrirez, lui dit-il, cet élément aux alentours sans trop de peine, je crois. Quand viendrez-vous ?

—Je suis libre dès maintenant... Je connais assez le pays pour vous promettre d'en trouver... Vous pouvez compter sur moi.

Espérant une royale récompense, il se mit à l'oeuvre aussitôt. Son chapeau sur l'oreille et son regard sondant le mouvement du terrain, la nature du sol, des plantes et des bois, il partit.

Mais les vallons et les prés, les taillis et les champs, en tous sens étudiés, interrogés, invoqués, laissèrent, hélas ! la baguette insensible ; le résultat fut insignifiant et la source qu'il appelait ne se trahit pas.

Multipliant ses randonnées, déployant les ultimes secrets de son art, il tenta vainement d'arracher à la terre l'eau témérairement promise à Caraboul.

Que faire ?... Il sentit pâlir et choir son prestige et sa renommée. De dépit et sur son genou il brisa sa baguette debelle et maudite.

Fuir ?... Non. Caraboul attendait là, impatient. Mortifié cruellement, il dut reconnaître son insuccès et dire adieu à la belle rémunération qu'il avait entrevue. Caraboul ?... passe encore. Mais comment l'avouer à son vieux père, subir le poids de son reproche, de sa colère

peut-être !

Sous le crépuscule, il reprit le chemin de Valencroix. Les ruines d'une ferme incendiée, étaient là, soudain, avec leur puits solitaire et profond. Une idée de suicide le hanta. S'accoudant sur la margelle ébranlée, il vit à trente pieds, le disque d'une onde que troublerait tapageusement sa chute dramatique et désespérée...

A quoi penses-tu, Claude ?...

Il se retourna vivement et reconnut Pauline. Elle valsait à l'auberge souvent avec lui le dimanche et ce soir revenait des champs selon sa coutume.

—Je me repose d'une fâcheuse équipée... Ce puits ?...tiens...il fit le geste de s'y jeter.

—Vrai, tu as des chagrins à ce point-là ?

—Des chagrins...oui, mais pas d'amour. Je viens de faire une forte lésion à mon bonheur de sourcier...Il lui conta toute son aventure.

—Il en arrive bien d'autres dans la vie. Je laisserais bien, à ta place, couler les fontaines où bon leur semble et Caraboul en faire venir de la Chine au besoin.

Claude fixait les yeux de Pauline comme tout à l'heure le fonds du puits. Leur limpidité lui rappelait celle des eaux vives qu'il cherchait. Lui prenant la main, il la serrait doucement, oubliant déjà de sa déception.

Ah ! les coeurs ne sont-ils pas comme les champs qu'il venait de parcourir ? Malgré leur fraîcheur luxuriante, rien ne lui avait révélé la nappe ou le courant souterrain qu'il sollicitait avidement, tandis que parfois au pied d'une roche aride et sans parure, se livre et coule le modeste le ruisseau chantant.

Claude comprit qu'un de ces coeurs sans décor s'ouvrait là près de lui. Il s'y plongea comme dans un abîme, se consolant de ces efforts infructueux.

Et sous les derniers rayons de soleil dorant la tête blonde de Pauline, il songea qu'à défaut d'autre source, il en trouvait une maintenant où débordaient à la fois la tendresse et l'amour.

Frédéric Servan.

AU BOEUF COURONNE

Sancerre est une petite ville haut perchée qui prétend remonter à César dont la tête laurée apparaît sur ses deniers, ses comtes ayant possédé le droit de battre monnaie, comme presque tous les grands barons du Berry.

Indépendante et un peu frondeuse,

la population y est passablement divisée ; Sancerre avait résisté jadis à Louis le Jeune ; elle avait été un des boulevards de la réforme et la Révolution devait y trouver de chauds partisans et des adversaires résolus.

Maître Baladin, boucher de son état, à l'enseigne du "Boeuf couronné", rue des "Trois Pilliers" ou des Trois Potences (souvenir de la Haute et Basse Justice féodale), aurait bien voulu n'être ni l'un ni l'autre. C'était un gros homme pacifique, indolent, aimant ses aises encore plus que sa fille, la gente Colette, et qui se souciait beaucoup moins des États Généraux que de la Foire aux bestiaux. Uniquement préoccupé de satisfaire ses clients et de vivre en paix avec tout le monde, il déclarait volontiers :

—Pour se disputer, il faut être deux, je ne serai jamais le deuxième.

La révolution devait changer tout cela.

D'abord, elle le laissa assez froid : la prise de la Bastille, les journées d'octobre, le 20 juin, le fondre son optimisme. Ces gens 10 août ne parvinrent pas à conde Paris ont la tête chaude ; quand leur accès de fièvre serait passé, ils en resteraient penauds et l'on aurait tôt fait de les remettre à la raison. Mais quand la Grande Peur souffla sur le Berry, comme sur le reste de la France, dépeuplant villes, châteaux, monastères ; quand il apprit que la "sainte guillotine", dressée déjà à Nevers, menaçait de passer la Loire et de venir remplacer les "Trois Potences" désuètes, il commença tout de même à s'émouvoir.

Bien qu'il n'eût jamais fait de mal à une mouche, il n'était pas sans avoir des ennemis. Des confrères envieux, réduits longtemps à la basse clientèle, ne pouvant lui enlever la sienne et pour cause (elle était en exil ou en prison), résolurent de se venger sur sa personne ; et les dénonciations de pleuvir chez le syndic de la commune.

C'était un moine défrôqué, ancien frère quêteur du monastère de Saint-Satur, qui hurlait avec les loups, pour ne pas être dévoré, mais n'était pas pour cela devenu un canibale. Il se rappelait, avec attendrissement, les gigots bien dodus que le digne boucher glissait dans son bissac pour le régal de la communauté, aussi se borna-t-il à cet avis charitable :

Surveillez vos propos, défiez-vous de vos plus proches, et surtout changez votre enseigne.

Maître Baladin demeura perplexe.

Il n'était pas d'un naturel bavard et le silence ne lui coûtait guère. La défiance semblait plus difficile. Il était de cette pâte d'homme dont on dit volontiers "qu'on leur mangerait dans la main" et ses étagères auraient pu fouiller dans sa caisse ou embrasser sa fille sans qu'il en eut le moindre soupçon. Heureusement c'étaient d'honnêtes garçons : l'un, Tiennet, était un enfant du pays, natif de Saint-Thibault, sur les bords de la Loire ; il avait perdu ses parents dans une de ces inondations trop fréquentes et il devait tout à la charité de son maître, dont il était un peu parent ; aussi lui était-il profondément attaché ainsi qu'à la gente Colette pour laquelle il soupirait tout bas sans oser le lui avouer. C'était un doux et paisible Berrichon, taillé en hercule, capable d'assommer un boeuf, incapable d'écarter une mouche, timide comme une demoiselle et trop occupé à ses amours pour songer à la politique.

L'autre, Picard, était d'allures plus inquiétantes. C'était un Parisien, venu en droite ligne de la capitale, où il avait dû faire un peu tous les métiers sauf le sien où il était des moins habiles. Vantard et beau parleur, il s'était fait embaucher par surprise et ses opinions jacobines faisaient frémir son patron qui n'osait pas le renvoyer. Il se prétendait cousin du fameux Légendre, émule de Jourdan-Coupe-Tête et disciple de Marat ; aussi passait-il une partie de ses nuits au café de ce nom (ancien café du Château) à commenter les articles de l'Ami du Peuple ou à jouer aux dés avec fureur, car il était un de ces incorrigibles joueurs dont on a pu dire que "si l'on jouait la pes-

te, ils voudraient la gagner."

Était-ce aussi un délateur ? Tous les vices se tiennent et, dans le doute, maître Baladin était bien tenté de lui donner son compte.

Mais Colette, fine mouche, intervint gentiment en sa faveur. S'il était innocent, ce ne serait pas bien, et s'il était coupable, ce ne serait pas adroit. D'ailleurs, depuis qu'il avait raccommoqué la patte de son canari, elle ne croyait plus autant à ses propos sanguinaires ; il était si aimable, si complaisant ; Tiennet en prenait même de l'ombrage et peut-être s'amusait-elle un peu plus que de raison à piquer sa jalousie.

Picard, bon prince, se laissait faire et, au bal civique offert par la municipalité, il avait même dansé plus souvent que son rival avec la fille du patron. Il est vrai que pour la légèreté, il eût pu rivaliser avec le "diou Vestris" tandis que notre Berrichon était un peu lourdaud.

Ajoutons qu'il avait offert à sa danseuse un joli carnet de bal orné d'un bonnet phrygien et peinturluré par lui, du plus joli effet.

Ce sont là de petits talents propres à toucher le coeur d'une femme beaucoup plus que ses opinions politiques et la fillette avait déclaré d'un ton péremptoire :

—Je répondrais de Picard comme de Tiennet et, si je me trompais, raison de plus pour le ménage.

En papa docile, le bonhomme se laissa convaincre, mais sur la question de l'enseigne, il se montra traitable.

Le "Boeuf couronné" avait fait longtemps l'admiration générale. Chef-d'oeuvre d'un artiste du cru, rappelant des succès flatteurs aux concours nivernais, il se balançait fièrement, planté sur ses quatre pieds, depuis un temps immémorial, et faisait partie de la famille. Mais, depuis qu'on avait brûlé solennellement, au Champ de Mars, les "hochets de la tyrannie", la couronne dorée posée sur ses cornes était devenue un emblème séditieux. Il n'en fallait pas tant pour faire tomber une tête dans le panier de Samson.

Maître Baladin n'avait aucun goût pour le martyre, mais il était fort obstiné et ne pouvait se décider à suivre l'exemple prudent de l'aubergiste du "Peau Couronné" qui l'avait coiffé d'un bonnet rouge tout comme le pauvre Louis XVI.

Il tergiversait encore quand, un beau matin, on vint le cueillir au réveil, malgré ses protestations et les pleurs de sa fille, pour le conduire en prison ; un terrible procureur, arrivé la nuit, ayant décrété l'arrestation de tous les suspects.

Devant le désespoir de Colette, Tiennet offrit d'aller tout de go tordre le cou à ce pourvoyeur de guillotine, mais Picard s'interposa avec autorité.

—Ce serait tout perdre ; Maître Baladin n'avait déjà que trop donné des armes contre lui par son sot entêtement et cette maudite enseigne qui s'étalait au vu et au su de toute la ville était certainement la charge la plus redoutable.

—Il faut l'abattre, dit Tiennet.

—A quoi bon ? tout le monde la connaît.

—Si on remplaçait la couronne par un bonnet phrygien, comme au "Peau Couronné", mon bon Picard, vous qui êtes si adroit....

—Trop tard, mademoiselle Colette, c'est quand on le lui conseillait qu'il fallait faire ce changement ; maintenant il ne saurait passer inaperçu...à moins que.....

—Vous avez une idée ?

—Pas fameuse...mais avec ces imbéciles !... Si l'on pouvait les faire rire.....

—Qu'espérez-vous ?

—C'est mon secret... et il ne faut jamais confier de secrets aux femmes.

A cette heureuse époque, on ne moisissait pas dans les cachots, et l'incarcération, le jugement, l'exécution se succédaient avec une rapidité admirable. La semaine ne s'était pas écoulée que le pauvre boucher comparaisait devant ses juges.

L'acte d'accusation lui reprochait ses sentiments pacifiques, ses opinions subversives, sa mine prospère et surtout son enseigne.

Le bonhomme tenta de se disculper de son mieux :

—Je ne vois pas ce qu'il y a de mal dans mon enseigne ?

Quand une voix hardie tout à coup dans le prétoire :

—Pardon, excuse, citoyen président, mais ceux qui accusent mon patron d'avoir conservé une enseigne séditieuse n'ont pas mis leurs lunettes ; il y a beaux jours que nous sommes en règle avec la nation ; sans cela, est-ce qu'un cousin de Legendre et un disciple de Ma-

Suite à la page 6

BUREAU et RESIDENCE

74 ST-DOMINIQUE

Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

Imperial

UN DERWRITES CORPORATION

Of Canada

Garantie par la plus ancienne compagnie d'assurance au monde

THE SUN INSURANCE OFFICE

Of London, England

Protection contre les
ACCIDENTS ET LES MALADIES
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres

SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste lectorale

et Autres Formules pour Rayer

ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

A LOUER A LA SOIREE

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inelus dans
le Prix de Location

CLUB MONTCALM,

181 CASCADES

S'ADRESSER au gérant M. Bernard BOUCHARD ou

à M. R. CLAPIN, président.

L'arôme unique du THÉ "SALADA"

qui charme tant de millions de personnes qui en font usage d'habitude, est dû à la fraîcheur et à l'incomparable qualité de la feuille. Essayer le "Salada" une fois, c'est ne plus vouloir ensuite d'autre thé.

NOTES LOCALES

MGR DESCHELLES
A ST-DAMASE

Suite de la page 1

toujours les desseins mystérieux de Dieu, mais nous devons toujours les adorer.

Apprenez vous-mêmes à vous abandonner à la Providence dans les maladies, les malheurs, les revers de fortune; bénissez la volonté de Dieu et vous comprendrez, tôt ou tard, la sagesse de ses desseins.

Puis après avoir de nouveau remercié les paroissiens pour leur magnifique cadeau, et M. le curé Perrault pour sa cordiale hospitalité, Monseigneur termina en donnant à chacun sa bénédiction.

REVENU A SON HOTEL

On vient encore de changer de maître de pension à l'Hôtel Grand Tronc, de cette ville. On sait que depuis quelques années, M. Eugène Flibotte, qui en est le propriétaire, avait sa résidence privée en dehors de l'hôtel, où il fut tour à tour représenté, comme maître de pension, par MM. J. C. Marsan et Epiphane Dubé. Le premier mai, cette année, M. Eugène Flibotte revenait établir sa résidence dans son hôtel.

M. Flibotte, en revenant à l'hôtel Grand Tronc, devient aussi maître de pension. Il a fait subir de grands changements à l'intérieur de l'établissement qui, avec le très bon service de table qu'on y donne, en font un hôtel très fashionable pour les voyageurs et les touristes.

VENTE A L'ENCHERE

Lundi, 19 mai courant, à 1.30 hre P. M., sur les lieux, au Village St-Joseph, rue Broadway, sera vendue à l'enchère et adjugée au dernier et plus haut enchérisseur, une propriété appartenant à M. Arthur Jodoin, comprenant 1 maison, 1 boutique de forge et autres bâtisses avec terrain.

A. Morin, Encanteur.

AFFAIRE REMISE

La cause du Roi contre Wm Meunier dit Lapiere avait été fixée par erreur au 29 mai courant, jour de fête légale. Du consentement de toutes les parties, elle a été ajournée de nouveau au 12 juin prochain.

BONNE CHOSE

On vient de construire un trottoir en béton de plusieurs pieds de largeur, pour conduire de la rue Girouard jusqu'à la salle des délibérations du conseil de ville, là où le public aura librement accès.

PERSONNEL

—Madame Armitage, de Sherbrooke, était chez Madame Duolos, ces jours derniers.

—Madame Lionel Chalifoux, de Montréal, était à St-Hyacinthe, au commencement de la semaine.

HALLE AU BEURRE

Samedi dernier, à la Halle au beurre de cette ville, il s'est vendu 100 boîtes de beurre pasteurisé, au prix de trente cents la livre; deux cents boîtes de beurre ordinaire, au prix de 29 cents la livre; et cent boîtes de fromage, au prix de treize cents et demie la livre.

ON S'AMUSE

Dimanche soir, onze mai, il y avait brillante partie de 500, chez MM. les Chevaliers de Colomb.

Le 15 au soir, plusieurs candidats ont été ballottés, dans leurs salles de la rue du Palais.

AGENCE DE LA "FORD"

Les automobiles FORD, à partir de maintenant, seront vendues pour St-Hyacinthe et le district, par M. René Ducharme, 14 rue Laframboise.

Il a déjà et il aura toujours à vendre des chars Touring, Sedan Fordor, Sedan Tudor, des Coupés et des Camions (trucks).

On trouvera aussi chez lui, en tout temps, toutes les véritables pièces de rechange pour tous les modèles de machines.

M. Ducharme est un homme qui a l'expérience du commerce des autos, et il est aussi un homme en qui le public peut avoir absolument confiance.

L'AVANCE DE L'HEURE

Le vote se prend serré pour ou contre l'avance de l'heure, à St-Hyacinthe, depuis hier matin. La votation durera jusqu'à quatre heures et après-midi.

Hier à la fermeture du poll, 162 avaient voté pour l'avance de l'heure, et 154 contre. A 9.30 heures, ce matin, les votes étaient comme suit: 175 pour l'avance de l'heure, et 174 contre.

Comme c'est là, le sort de l'heure est plus qu'incertain.

Le Dominion est bien Représenté à l'Exposition

"L'exposition de l'Empire Britannique peut subir la comparaison avec n'importe quelle autre entreprise du genre", déclare M. H. R. Charlton, gérant du Service des annonces au Chemin de fer national du Canada qui vient d'arriver de Londres à Montréal à bord de l'Antonia de la ligne Cunard après avoir passé six semaines sur le terrain de l'exposition.

Sur l'invitation du Prince de Galles, M. Charlton a assisté à l'ouverture de l'exposition dans le pavillon Royal, lorsque le roi et la reine d'Angleterre présidèrent la cérémonie d'inauguration en présence d'une foule de 100,000 personnes.

M. Charlton confirme le rapport venu d'outremer voulant que la section canadienne de l'exposition soit la plus belle de toutes, tant au point de vue de l'architecture extérieure que de la beauté des exhibits exposés à l'intérieur.

Parlant du pavillon du Chemin de fer national du Canada, il dit qu'afin de ne pas rivaliser avec les exhibits du Canada exposés dans le pavillon central qui est celui du gouvernement canadien, le réseau national, dont la bâtisse est à côté, s'est spécialisé dans le transport et a réussi à faire une exposition qui sort de l'ordinaire et attire les visiteurs. Dès l'entrée, on aperçoit dans ce pavillon des panneaux décoratifs représentant l'histoire du transport en Canada depuis la caravelle de Jacques-Cartier jusqu'aux transatlantiques des lignes Cunard, White Star et Anchor Donaldson; depuis le réseau grossier des indiens jusqu'à la merveille ferroviaire, la locomotive type "6,000", en service sur le Chemin de fer national du Canada et la plus grosse locomotive pour trains de voyageurs dans le monde entier.

Le "clou" de l'exposition du Chemin de fer national du Canada est un décor mécanique représentant les principales étapes du fameux voyage dit "en triangle", regardé comme l'un des plus beaux au monde et embrassant le Parc National Jasper, le bijou des rocheuses canadiennes, la côte pittoresque de la Colombie-Anglaise de Prince-Rupert à Vancouver, et le retour à Edmonton à travers les plus beaux paysages des Rocheuses.

Ailleurs le Chemin de fer national du Canada expose, pour le bénéfice des européens peu au courant des méthodes de transport en Amérique, des sections de ses voitures



Palais de Justice

la Rue Wellington - vue vers le Sud.

Hôtel de Ville

Distance de
- Montréal - 101 milles
- Québec - 122 milles

Sherbrooke

"La Reine des Cantons de l'Est."

- occupe le quatrième rang des villes de la province de Québec, avec plus de 24,000 habitants.
- est située sur les rivières St-François et Magog, possède 23 grandes industries manufacturières — coton, laine, caoutchouc, métal, bijouterie et soie — qui emploient des milliers d'ouvriers.
- a un collège classique, un couvent, une école supérieure et nombre d'écoles élémentaires.
- a 26,820 chevaux-vapeur hydrauliques à ses portes; tramways à l'électricité, lumière électrique et gaz.
- Les compensations entre banques, en 1923, furent de \$43,320,228. La propriété imposable dépasse \$25,000,000, répartie entre plus de 7,000 contribuables.
- Deservie par quatre chemins de fer — dont deux transcontinentaux. Une ville où la DOW OLD STOCK ALE jouit de la faveur de tous.



Dow

Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

Nous offrons, sujet à vente préalable:

Placements de Mai

	Echéance	Int.	Rendement
GOVERNEMENTS:			
Dominion du Canada.....	1954	5	99.50
Province de Québec.....	1936	5 1/2	Prix du Marché
Commission du Port de Trois-Rivières.....	1944	5 1/2	5 1/2
MUNICIPALES:			
Sillery.....	1925 à 35	6	5 1/2
Bagotville.....	1938 à 50	5 1/2	5 1/2
Fraserville.....	1951	5	5 1/2
Greenfield Park.....	1950 à 63	5 1/2	5.55
Joliette.....	1934	5 1/2	5 1/2
Petit Métis.....	1938	5 1/2	5 1/2
Port-Alfred.....	1934 à 38	5 1/2	5 1/2
Québec-Ouest.....	1934	5 1/2	5 1/2
Sillery (Garante).....	1930 à 49	6	6
COMMISSION SCOLAIRE:			
St-Laurent.....	1943	5 1/2	5.40
FABRIQUES & INSTITUTIONS RELIGIEUSES:			
Basilique Notre-Dame de Québec.....	1925 à 44	5	5
St-Aimé de Shipton (Asbestos).....	1934	5 1/2	5 1/2
St-Jérôme.....	1934	5 1/2	5 1/2
St-Clément de Tourville.....	1929	6	6
St-Marguerite de Montréal.....	1925 à 34	5 1/2	5 1/2
Institut Jeanne d'Arc.....	1925 à 34	6	6
St-François-Solano de Montréal.....	1929 à 34	5 1/2	5 1/2

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES

RENÉ DUPONT Président
116 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC
Téléphone 6 932



J.W. SIMARD Vice-Président
7 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
Téléphone Main 1824

Votre Couverture est-elle Réparable ?

EMPLOYEZ LES CIMENTS
POUR COUVERTURES DE

REED

Leurs Divers Usages

Les Ciments pour Couvertures de Reed s'emploient pour une variété infinie d'usages. Non seulement ils remettent à neuf les vieilles couvertures, ou celles en feutre et goudron, en métal, en bois ou en composition, mais ils servent aussi bien à boucher les trous, à rendre les couvertures étanches, à cimenter les plaques de protection et les dalles, à imperméabiliser les fondations en ciment, en pierre ou en brique et à une centaine d'autres usages. Le Ciment Plastique de Reed constitue un merveilleux revêtement de chaudière.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

AGENT

JOS. LARCHEVEQUE

RUE ST-PAUL

St-Hyacinthe P. Q.

Tel 527

fer national du Canada, et quand sur la carte un train atteint l'une des villes possédant un hôtel du réseau, cet hôtel est illuminé automatiquement.

D'autres attractions contribuent à exciter l'admiration des visiteurs qui visitent le pavillon du Chemin de fer national du Canada.

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas.

—Le respect pour soi-même est une chose fort louable, mais il ne doit pas aller jusqu'à la vénération.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

Mai 7—Marie, Françoise, Lucile, fille de Arthur Allard et de Laura Gaboury. Parrain et marraine, Edouard Harnois et Valérie Rochefort.

" 13—Joseph, Ovide, Jean-Paul, fils de Antonio Beaugard et de Florentine Savaria. Parrain et marraine, Ovide Guilbault et Yvonne Savaria.

Mariages

Mai 12—Entre Donat Lachapelle, fils de Uldéric Lachapelle et de Elphégina Robert, de cette ville, et Béatrice Loiseau, domiciliée en cette ville, fille de Arthur Loiseau et de Rose-de-Lima Loiseau, de Easthampton, Mass.

" 12—Entre Eugène Brière, fils de Philias Brière et de Clara Vincent, et Aurore Dupré, domiciliée en cette ville, fille de Trefflé Dupré et de Rose-Anna Leclerc, de St-Simon de Bagot.

Sépulture

Mai 12—Elisabeth Landry, veuve de Damien Bouchard, 79 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes

Mai 7—Marie, Bernadette, Béatrice, fille de Joseph Dulpé et de Albina Lussier. Parrain et marraine, Idéas Lussier et Rosalie Robidoux.

" 8—Marie, Monique, fille de Henri St-Jacques et de Marie-Jeanne Ostiguy. Parrain et marraine, Léon St-Jacques et Elisa St-Jacques.

" 12—Joseph, Paul-Emile, fils de Albert L'Arrivée et de Florentine Choquette. Parrain et marraine, Lucien L'Arrivée et Marie-Berthe L'Arrivée.

Sépulture

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Mai 11—Marie-Thérèse Crépeau, fille de Albert Crépeau et de Rose-de-Lima Champagne, 2 mois.

Marsan, E. H. Richer, J. B. E. Durocher, Herm. Beaugard, W. Aubichon, L. H. Blanchard, Emile Solis, Hector Monette, Marc Cordeau, Jos Souaid, Aurey Brodeur, Henri Pepin, A. Bonnette, A. Gosselin, N.-Henri Paradis, E. Grégoire, P. Arcand, A. Sénécal, O. Bernard, M. Hald, J. C. Murphy, de Montréal, M. Malony, cont. de l'hôpital, Hector Durocher et autres.

La famille de feu Mme Damien Bouchard a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Parmi ces témoignages, nous remarquons les suivants :

Messages de condoléances
Sir Lomer Gouin, M. Fernand Rinfret, M. P., M. Gustave Lemieux, M. P. P., le Dr E. Merrill Desaulniers, M. Joseph Beaubien, président de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, M. R. Prieur, secrétaire de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, L'Union des Municipalités de la Province de Québec, L'Union des Municipalités de la Province de Québec, L. O. Grothé, Limitée, le lieutenant-colonel Raoul Brabant et les officiers du Régiment de St-Hyacinthe, A. A. Côté et Fils, Ltée, M. Léopold Longtin, du département des chemins de fer et canaux, M. Adjour Bourgeois, chef de police, et Mme Bourgeois, la famille Valmore Chaput, la famille Joseph Desautels, M. Ernest Tétraut, député.

Tributs floraux
La famille T. D. Bouchard, M. et Mme Emile Bouchard, M. et Mme H. Brault, les employés du Clairon et de la Cie de Théâtre, M. et Mme Donat Trahan, de Montréal, M. et Mme J. Murphy, de Montréal, la Brasserie Frontenac, de Montréal : des couronnes; M. et Mme J. N. Brault, de Montréal, M. et Mme Joseph Bissonnette, de cette ville : des croix ; L'Union des Municipalités de la Province de Québec : une couronne.

Offrandes de messes
M. et Mme Hervé Brault, un trentain grégorien, M. et Mme J. L. Guillet, M. et Mme T.A. St-Germain, M. et Mme J. N. Daudelin, M. E. H. Richer et Fils, M. et Mme J. E. Gosselin, la famille A. A. Côté, M. et Mme J. L. Cormier, M. Arthur Bouchard, M. et Mme Gaston Hardy, Mme Rose-Anne Brault.

Bouquets spirituels
La famille Emile Bouchard, M. et Mme Eugène Flibotte, les élèves de l'école Mercier, Mlle A. Brodeur, M. et Mme Excés Brodeur, Mlle B. Brodeur, M. Gérard Robert, Mlle Hélène Robert, Mlle Rita Robert, la famille Ovide Aumais, M. et Mme Joseph Richard, M. et Mme Joseph Richer.

Nos sympathies bien sincères aux familles éprouvées.

Il en est de même pour MM. Daniel et St-Jean, ferblantiers couvreurs. Leur société est également dissoute, et M. Hozanna Daniel reste seul chargé de la liquidation.

Il en est de même pour MM. Daniel et St-Jean, ferblantiers couvreurs. Leur société est également dissoute, et M. Hozanna Daniel reste seul chargé de la liquidation.

Il en est de même pour MM. Daniel et St-Jean, ferblantiers couvreurs. Leur société est également dissoute, et M. Hozanna Daniel reste seul chargé de la liquidation.

Il en est de même pour MM. Daniel et St-Jean, ferblantiers couvreurs. Leur société est également dissoute, et M. Hozanna Daniel reste seul chargé de la liquidation.

L'hon. juge X venant à Saint-Hyacinthe pour la première fois, demanda un charretier pour se faire conduire au palais de justice. Au lieu d'avertir ce distingué visiteur qu'il était à deux pas de son affaire, notre sapin le descendit par la rue Laframboise, la rue Mondor; les rues Cascades, Bourdages, St-Claude et Dessaulles, et lui demanda la modeste somme d'une piastre pour sa course, somme qui fut payée sans discussion.

Je ne savais pas, dit le juge au crieur, que votre palais était si loin de la gare du Grand Tronc. Cela m'a coûté \$1.00 pour me faire conduire ici.

Pourtant, M. le juge, la gare est à deux pas : venez la voir par la fenêtre.

Alors, je me suis fait jouer proprement !!!

NOMINATION
Nos compliments à M. Eugène Lemoine, pendant treize ans au service de M. U. H. Robert, à la Canadian Express Company, qui vient d'être nommé assistant dans

le bureau de M. G. H. Henshaw, percepteur des Douanes, à Saint-Hyacinthe.

VARIATION DANS LE THE NON-EMPAQUETE

La qualité du thé vendu en vrac n'est pas recommandable et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, son origine et son âge sont inconnus de la ménagère, par conséquent, on ne sait qui blâmer pour son infériorité. Ensuite, il est exposé à l'air pendant qu'il est en route, et comme résultat, il perd vite son goût et sa fraîcheur. Même, si ce thé au début, était aussi bon que le "SALADA", il se détériorerait vite pour cette raison et, même si cette détérioration ne se produisait pas, le marchand serait dans l'impossibilité d'assurer l'uniformité de la qualité au cours de l'année. Le "SALADA" est toujours maintenu à son haut niveau invariable de qualité, parce qu'il est mélangé avec soin, puis conservé dans des paquets scellés en aluminium.

COFFRE PESANT

De nombreux passants se sont amusés, ces jours derniers, à voir les employés de la maison Paquet et Godbout sortir un coffre-fort pesant quatre tonnes, des anciens bureaux de la Banque d'Hochelega, pour le transporter dans les bureaux de la Banque Nationale. En effet, c'était intéressant.

BLESSURE A L'OEIL

Une dame de cette ville s'est cruellement brûlée à l'oeil, alors qu'elle était à se servir d'un fer électrique à friser les cheveux. Elle a dû se rendre à un hôpital de Montréal pour y être traitée.

SOUVENIR

Ayant, ces jours derniers, à consulter les registres de l'état civil pour la cité de St-Hyacinthe, nous avons rencontré l'entrée faite, dans le temps, à l'occasion du décès de feu M. J. B. Blanchet, député de notre comté, qui a trouvé la mort lors de l'accident de Richmond, le 31 août 1904.

Parmi les quelques noms qui apparaissent au bas de son extrait de sépulture, au moins six sont maintenant partis pour un monde meilleur.

Voici d'ailleurs les noms en question et vous pourrez en juger vous-même :

- J. R. Ouellette, Ptre,
- J. C. Chaffers, Ptre,
- C. P. Choquette, Ptre, V. Sup. du séminaire,
- C. A. Beaudry, Ptre Chan.,
- F. E. A. Langlais, O. P.,
- L. P. Brodeur,
- Rodolphe Lemieux,
- J. E. Marcellie,
- Philippe Demers,
- L. Lavergne,
- D. Gallery,
- Robt. Biekerdike,
- F. X. Dupuis,
- A. M. Beauparlant,
- H. A. Beaugard,
- E. Lafleur,
- L. A. Rivet,
- Henry Roy,
- J. O. Beaugard,
- E. Lussier,
- F. H. Daignault,
- V. Ernest Fontaine,
- Joseph Brodeur,
- A. Bourgault,
- Nap. Garceau,
- A. Girard,
- Louis Lussier,
- E. Messier,
- Emile Marin,
- Pierre Hains,
- I. D. Rainville,
- T. D. Bouchard,
- F. X. A. Boisseau,
- Jos. Messier,
- Alp. Poirier,
- J. P. P. Robert,
- Donat Delage,
- A. St-Amour, Ptre,
- Jérémie Tétraut,
- L. A. Sénécal.

DANS DE MAUVAIS DRAPS

M. Jean-Azarie Chicoine, bourgeois, de St-Mathias et ancien marchand de St-Charles sur Richelieu, a été arrêté, mercredi, par le grand connétable H.E. Benoit, sur accusation d'avoir obtenu de Mlle Marie-Rose Desrosiers, de St-Hyacinthe, et sous de faux prétextes, la somme de deux mille piastres.

Lorsque l'accusé a fait cet em-

prunt, il y a deux ans, une hypothèque de mille piastres apparaissait au bureau d'enregistrement, au nom de sa femme, mais il a déclaré à l'acte d'obligation que cette somme de mille piastres était payée depuis longtemps.

Plus tard, quand M. Chicoine a failli, un bordereau de dividende a été préparé, et Madame Chicoine a fait valoir ses droits à cette hypothèque de mille piastres.

C'est dans ces circonstances que Mlle Desrosiers a décidé de prendre des procédures de rigueur.

Conduit au palais de justice dans la soirée de mercredi, l'accusé a été remis en liberté sur cautionnement reçu devant M. le juge Emile Marin.

La plaignante est représentée par Mtre J. B. Bousquet.

BALCON QUI TOMBE

Une action au montant de \$1,500.00 et d'un intérêt considérable pour les locataires, vient d'être instituée devant la Cour Supérieure de ce district. Elle a pour base la chute d'un balcon, dans laquelle a été entraînée la demanderesse, Dame Joseph Péloquin, de cette ville. Dans sa procédure, la demanderesse allègue que, au cours du mois de mai 1923, pendant qu'elle plaçait du linge pour faire sécher sur une corde, le balcon de son logis, céda, et qu'elle fut précipitée dans le vide d'une hauteur assez considérable. Elle a été longtemps sous les soins des médecins, et elle souffre encore des suites de cet accident. Le défendeur, propriétaire de la maison occupée par la famille Péloquin, est M. Jos Dufresne, de la rue Bourdages. L'avocat de la demanderesse est Mtre J. B. Bousquet.

DEMONSTRATION GRACIEUSE

Messieurs les Chevaliers de Colomb, de St-Hyacinthe, ont tenu à faire un don particulier à S. G. Mgr Fabien-Z. Decelles.

Hier soir, M. Victor Sylvestre, Grand Chevalier, accompagné de M. Emile Solis et de M. le chanoine L. A. Sénécal, aumônier de la société, est allé rencontrer notre nouvel évêque, dans les salons de l'évêché, et, avec quelques mots très bien choisis, lui a présenté, au nom de ses confrères, la jolie somme de \$600.

Monseigneur a paru très heureux de cette démarche des chevaliers et il a gardé les délégués pendant une heure à causer du bon vieux temps de collège.

BASE BALL

Le club de base-ball de la station de police de St-Hyacinthe vient de terminer l'engagement de ses joueurs pour la saison prochaine. Il comptera de nouveau dans ses rangs des étoiles de première grandeur.

Il sera heureux de se rencontrer avec les clubs amateurs en général, mais plus spécialement avec ceux de St-Césaire, Marieville, Contrecoeur, La Présentation, St-Hilaire, Chambly, St-Thomas d'Aquin, Waterloo et Valcourt.

Pour toute information, s'adresser au gérant, M. J. L. Berthiaume, No 8 rue St-Claude, St-Hyacinthe.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 7 mai

Sont présents : Son Honneur le maire Bouchard et MM. les échevins Eugène Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers, Magloire Sôté, L. George Lalime et Victor Hébert.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance du conseil.

Une lettre de remerciements de Sa Grandeur Monseigneur Z. F. Decelles est lue et déposée dans les archives.

Il est proposé par l'échevin J. Eucher Lanoix, secondé par l'échevin L. George Lalime, et résolu à l'unanimité que Son Honneur le maire soit autorisé à présenter une adresse à Sa Grandeur Monseigneur Decelles.

Le rapport des vérificateurs est lu, reçu et déposé dans les archives.

Le rapport du greffier de la cité, disant qu'il a détruit les coupons d'intérêt échus le premier mai courant, est lu, reçu et déposé dans les archives.

Le rapport du greffier de la Cour du Recorder, pour avril, est lu et déposé dans les archives.

Une lettre de la Société Philharmonique est lue, et le greffier reçoit instruction d'écrire que le montant de \$250.00 a été inclus dans le budget pour les concerts que donnera la Philharmonique.

Le rapport de l'analyse du lait est lu et déposé dans les archives.

Conformément à l'avis donné à une séance précédente, l'échevin L. George Lalime, secondé par l'échevin J. Eucher Lanoix, propose l'adoption du règlement No 340, amendant le règlement No 42 quant à la vente du lait et la tuberculisation des vaches laitières. Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une requête demandant de défendre l'élevage des animaux sur la propriété de M. Comeau. Le greffier reçoit instruction de faire exécuter, par le chef de police, le règlement actuellement existant dans toute sa rigueur.

Une requête est lue demandant l'amélioration de la rue Papineau. Il est proposé par l'échevin Michel Daigle, secondé par l'échevin J. Eucher Lanoix, et résolu à l'unanimité que lorsque les travaux de la rue Héloïse commenceront, une partie des vieux matériaux soit utilisée pour améliorer la rue Papineau, entre les rues St-Joseph et Bourdages, et la rue St-Joseph, jusqu'à la propriété de M. Jacques inclusivement.

Le rapport des départements de police et feu, pour le mois dernier, est lu et déposé dans les archives.

Une requête demandant de changer de nom de la rue Boas est lue et laissée sur la table pour étude.

Lecture d'une requête demandant un referendum sur la question de l'avance de l'heure.

Il est proposé par l'échevin J. Eucher Lanoix, secondé par l'échevin Magloire Côté, et résolu que la question de l'avance de l'heure soit soumise au vote des électeurs municipaux, et qu'un referendum sur cette question ait lieu les jeudi et vendredi, 15 et 16 mai 1924. Le vote pris dans le bureau du greffier de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Lecture et approbation de certains comptes et la séance est levée.

PARTIE A PARTIE

Nos lecteurs ont du corriger, dans le rapport que nous publions, la semaine dernière, d'une partie de base-ball jouée entre les clubs Le Régiment et Duclos et Payan, le malheureux chiffre qui, dans le total des points du Régiment, nous fait dire que ce club n'a été vainqueur, ni vaincu. Le fait est que le Régiment a battu Duclos et Payan par un point, soit 13 à 12.

La deuxième partie d'une série de trois a été jouée mercredi soir, au manège, entre les mêmes clubs, et, cette fois, c'est le club Duclos et Payan qui a gagné, battu, lui aussi, le club adversaire par un point.

Score par inning
Régiment : 1-2-4-2-3-4-0-16
Duc. et Payan : 4-0-4-2-6-0-1-17

La troisième partie de cette série sera très probablement jouée jeudi soir prochain. Le public est invité à se rendre au manège pour assister à ces joutes. L'entrée est gratuite toujours, et on s'y amuse bien.

ENLEVEMENT DES VIDANGES

En vue de servir l'hygiène et d'assurer la propreté des cours et des abords des demeures, enfin de toute notre ville, le conseil inaugurerà, dès lundi prochain, un nouveau service d'enlèvement des vidanges. Ce service a été confié à un M. Petit. L'enlèvement des vidanges se fera dans tout un quartier chaque jour de la semaine. Ainsi, lundi prochain, M. Petit commencera par le quartier No 1 ; mardi, il passera dans le quartier No 2, et ainsi de suite. On n'aura rien à payer pour faire enlever les déchets. Par conséquent, que tous se débarrassent de leurs vidanges.

EN VOYAGE DE NOCE

M. et Mme Albani Auger, de New-Bedford, sont actuellement à St-Hyacinthe, chez M. Arthur Auger, père de M. Albani. Tous deux sont en voyage de noce.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi, en cette ville, sera béni le mariage de M. Darila Brisard, autrefois de St-Hyacinthe et actuellement aux Etats-Unis, à Mlle Cécile Lagacé, de cette ville.

FETE LEGALE

Le 24 mai, jour de la fête de la Reine, étant jour de fête légale, sera chômé par les employés des postes. Pas de distribution par les facteurs, ce jour-là. Le guichet de la distribution générale, au bureau de poste, sera cependant ouvert de 9 à 10 heures de l'avant-midi, et de 5 à 6 heures de l'après-midi.

BELLES ORGUES

Lundi de cette semaine, la maison Casavant Frères expédiait de grandes orgues à quatre claviers, à Pawtucket, R. I.

Frontenac
Forte Amère Murie à Fopd!
Extra-houblonnée

Un Vrai Regal!

EXPORT ALE

rat aurait pu rester dans cette boutique !

Et Picard, goguenard, présente au tribunal le corps du délit, la fameuse enseigne ; mais fort habilement il avait peint, entre les pieds de l'énorme ruminant, un de ces dés qu'il aimait tant et qui formait une de ces enseignes parlantes alors grandement en vogue :

"Au Boeuf dé-couronné"

Le président éclata de rire, il était désarmé et, ne résistant pas, à son tour, au plaisir de faire un bon mot, il dit :

—Allons, bonhomme, emportez ton boeuf, il est à la mode.

Maître Baladin était sauvé. Retiré chez lui, il voulut donner, à son sauveur, sa boutique et sa fille ; Picard déclina noblement toute récompense, ce dont ni Colette ni Tiennet ne lui surent mauvais gré. Chacun le bénissait à l'envi, quand il disparut tout à coup, sans cric gare, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Comme il n'avait pas emporté la caisse, chacun aurait pu l'oublier, sauf Colette peut-être, bien qu'elle fut devenue la femme de Tiennet. Après tant de tribulations, le digne boucher jouissait enfin d'un repos bien gagné, la Terreur était finie, la Vendée était pacifiée, Robespierre et Charette étaient morts, la clientèle commençait à revenir, on pouvait dormir tranquille.

Un matin, Sancerre se réveilla au bruit de la fusillade : le drapeau blanc flottait de nouveau sur la porte César.

Un certain Phéippeaux, ancien camarade de Bonaparte, à l'école militaire, émigré et agent des princes, avait provoqué une insurrection dans le Berri et s'était emparé de la place.

Ce fut au tour des notables républicains de trembler, et le pauvre Baladin, qui, depuis sa première arrestation, donnait maintes preuves de civisme, fut conduit devant le chef royaliste.

—Je suis un paisible citoyen ! protestait-il ; je n'ai jamais offensé le roi.....

—Eh bien ! et votre enseigne ?

Le bonhomme frémit : ce qui l'avait sauvé jadis allait-il le perdre aujourd'hui ?

Aussi, levant un regard suppliant vers les sourcils froncés de son nouveau juge :

—Pardons, monsieur, ce n'est pas moi, c'est un de mes garçons qui a eu l'idée de cette plaisanterie irrévérencieuse, je le reconnais, mais à laquelle je dois probablement la vie.....

Il s'interrompit, saisi.

Sous le masque sévère du partisan, il venait de retrouver le sourire goguenard de son ancien atelier.

—Puisque vous en appelez de Phéippeaux à Picard, il est bien forcé d'attester encore votre innocence ; il le fait de bon cœur d'autant que, sans vous en douter, vous lui avez rendu un fier service !

C'était, en effet, un hardi conspirateur qui se cachait sous le tablier du garçon boucher et se créait des intelligences dans la ville pendant que la guillotine le guettait. Il en remercia chaudement son ancien patron, voulut féliciter les jeunes époux qui lui gardaient un souvenir reconnaissant et promit de revenir pour le baptême du futur héritier des Baladin, attendu.

Hélas ! l'homme propose, la guerre dispose.

Au lieu de se fortifier à Sancerre, où il eût pu tenir longtemps, Phéippeaux voulut marcher sur Bourges ; il fut battu, fait prisonnier. Il réussit à s'évader et à faire évader Sydney Smith qui était détenu au Temple.

Passé en Angleterre avec lui, il le suivit en Egypte où il devait rencontrer son ancien camarade et lui faire échec.

En effet, chargé des travaux de défense de Saint-Jean-d'Acre, il s'en acquitta si bien que tous les assauts échouèrent et que Bonaparte dut battre en retraite.

Il le regretta encore à Sainte-Hélène, disant que "cette bicoque" avait arrêté sa marche triomphale vers l'Orient, rêve de tous les grands conquérants.

Phéippeaux était mort de la peste.

La dynastie des Baladin dure encore.

H. A. Dourliac

C'est se rendre méprisable et odieux que de vouloir répandre l'erreur et le préjugé sous le couvert d'une cause vénérable.

LES DANGERS DE LA PUBERTE

Peuvent être évités en gardant le sang riche et pur

L'anémie chez les jeunes filles peut être héréditaire, ou être causée par l'air vicié, la nourriture impropre, les repas hâtifs et irréguliers, l'insuffisance des exercices au dehors et pas assez de repos et de sommeil. Elle se révèle graduellement, commençant avec de la langueur, une répugnance pour tout effort et une sensation de fatigue. Plus tard viennent les palpitations de cœur et les maux de tête. Dans la majorité des cas, la constipation se déclare et le teint prend une couleur jaune verdâtre. Le traitement est tout à fait facile et simple. Les Pilules Roses du Dr Williams' sont exactement le tonique pour remédier à ce misérable état de santé. Elles agissent directement sur le sang et celui-ci devient riche et pur, la force et l'énergie reviennent, le rouge de la santé revient aux joues et bientôt la maladie disparaît et la bonne santé s'ensuit. Mlle Pearl Parks, R. R. No 1 Reabro Ont., a démontré la valeur de ce remède et sa déclaration montrera le chemin de la santé à toutes les autres jeunes filles faibles. Voici ce qu'elle dit : "Je souffrais d'anémie. Je ne pouvais pas dormir la nuit ; mon appétit n'était pas bon, mon visage et mes lèvres étaient très pâles et mes yeux ternes. Je devins si faible que je ne pouvais pas monter un escalier sans me reposer. J'avais des attaques de faiblesse et de vertige, n'avais aucune ambition et ne cherchais pas à m'occuper. Je fus dans cet état pendant près d'un an. Je fus soignée par deux médecins ; mais ne repris pas mes forces ; aussi ma mère, qui était très inquiète de moi, décida que je devrais essayer les Pilules Roses du Dr Williams'. Après avoir employé ces pilules pendant un certain temps, je me sentis quelque peu mieux et continuai d'en prendre jusqu'à ce que j'en eus prises environ une douzaine de boîtes, lorsque je fus de nouveau en santé et forte. Je puis recommander fortement les Pilules Roses du Dr Williams' pour le traitement de toute personne souffrant de l'anémie."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

A LA COUR

Mtre Dossier et Mtre Plumitif sont deux avocats brillants. Le premier, plus jeune, remporte quelquefois des succès qui exaspèrent le second. Aussi a-t-il juré de ne jamais s'en laisser imposer, dût-il, pour cela, recourir au mensonge.

On vient de terminer une longue enquête, dans une cause en dommages, à la suite d'un accident d'automobile, et Mtre Dossier a la parole :

Qu'il plaise à la Cour. Je n'ai pas l'intention d'analyser les faits. Le président du Tribunal vient d'entendre les cinq témoins de la demande, témoins non contredits par la défense, à l'effet que le défendeur est responsable de l'accident au sujet duquel des dommages sont réclamés.

Quant au droit, il n'y a pas non plus d'argument à faire, puisque la même question absolument vient d'être jugée dans la cause de Plouffe vs Giroux, rapportée au Vol. 7 R. L. p. 76. Je ne vois pas pourquoi je ferais perdre inutilement le temps de la Cour, et je demande jugement pour le plein montant.

Mtre Plumitif, un peu désarçonné, consulta quelques autorités ouvertes devant lui, puis il se leva enfin, l'air radieux. Il avait trouvé la solution.

A l'exemple de mon savant confrère, dit-il, je serai très bref. Je le regrette pour Mtre Dossier, mais il manque un peu d'expérience. Cela ne saurait tarder de lui venir sans doute.

S'il eût poussé ses recherches un peu plus loin, il eût trouvé que son fameux jugement de Plouffe vs Giroux vient d'être unanimement renversé, en Cour d'Appel : R. J., Vol. 32, p. 24. Je demande tout simplement le renvoi de l'action de mon jeune confrère.

Un mot seulement, Votre Honneur, en réplique, dit Mtre Dossier. En citant cette cause de Plouffe, j'ai voulu tout simplement

No. 340

Règlement amendant le règlement numéro quarante-deux quant à la vente du lait et la tuberculisation des vaches laitières.

A une séance du conseil de la CITE DE SAINT-HYACINTHE tenue dans l'hôtel de ville le sept mai mil neuf cent vingt-quatre en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation et à la laquelle séance sont présents Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Eugène Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers, Magloire Côté, L. George Lalime et Victor Hébert formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Il est ordonné par le dit conseil ce qui suit :

Le règlement numéro quarante-deux est amendé en ajoutant après la section vingt-quatrième les suivantes :

24a.—Nulle personne ne vendra du lait dans la cité de Saint-Hyacinthe à moins que chaque vache ayant fourni de ce lait n'ait été soumise à l'épreuve de la tuberculine pour constater si tel animal est affecté de tuberculose et si son lait est propre à l'usage domestique ou à servir comme substance alimentaire ; cependant le lait pasteurisé pourra être vendu sans que les vaches aient été tuberculinisées.

24b.—Toute personne vendant du lait dans cette cité devra fournir aux autorités municipales, avant le premier mai de chaque année et durant l'année aussi souvent qu'il sera nécessaire, un certificat de tuberculisation de chaque vache dont il veut vendre le lait dans la municipalité.

24c.—Le lait sera vendu en bouteille seulement ; cependant le lait livré pour être employé à la cuisine ou consommé au comptoir ou aux tables d'un restaurant, d'un hôtel, d'un café, d'une pension ou d'une salle à manger, pourra être reçu en bidon. Les bouteilles et bidons devront être lavés et stérilisés.

24d.—Le lait devra être embouteillé dans un bâtiment et il est défendu de le transvaser sur le quai d'un chemin de fer, sur la voie publique, dans une cour ou dans tout endroit autre qu'un bâtiment.

24e.—Aucune licence ne sera accordée aux laitiers à moins qu'ils ne remettent au trésorier de la cité une déclaration par laquelle ces commerçants ou leurs fournisseurs consentent à ce qu'il soit permis à l'inspecteur du lait de la cité de visiter, à des heures raisonnables, les établissements où sont gardées les vaches dont le lait est destiné à être vendu dans cette municipalité et à se conformer aux instructions que l'inspecteur jugera à propos de donner.

24f.—Ce règlement fera partie du règlement quarante-deux quant à la pénalité et toutes fins que de droit et deviendra en force le premier juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Nous soussignés, Téléphone Damien Bouchard maire et Albini Messier greffier, certifions que le règlement numéro trois cent quarante a été passé par le conseil de la municipalité de la cité de Saint-Hyacinthe à sa séance générale du sept mai mil neuf cent vingt-quatre.

Signé T. D. Bouchard,
Maire de la cité de Saint-Hyacinthe.
Signé A. Messier
Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

Vraie copie
A. Messier.

Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

faire connaître les talents de mon confrère. Telle cause n'a jamais existé..... Tête de tout le monde.

UN EXCELLENT LAXATIF POUR LE BEBE

Les mères devraient être constamment sur leurs gardes, pour tenir les intestins du bébé en bon état de fonctionnement et son estomac sain, car les neuf-dixièmes des maladies dont les tout petits souffrent sont causés par les dérangements de l'estomac et des intestins. Les Pastilles Baby's Own sont un excellent laxatif pour le bébé. Elles sont douces mais complètes ; ne contiennent pas d'opiums ni de narcotiques, et sont absolument garanties être sûres et efficaces soit pour le nouveau-né ou l'enfant qui grandit. Par leur effet sur les intestins et l'estomac, elles chassent la constipation et l'indigestion, enraient les rhumes et les fièvres bénignes et facilitent la dentition. Les pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Comme en creusant la terre on découvre dans ses couches les plus anciennes les débris d'une végétation colossale, ainsi en remuant l'histoire dans ses antiques profondeurs, on y rencontre les traces d'événements qui n'ont point eu leurs semblables dans les siècles nouveaux.

Les actes mettent à nu les mobiles et les ressorts de l'âme, ses instincts, ses passions, ses idées, ses facultés, toute grandeur et toute bassesse à la fois ; ils sont une écriture qui les perpétue, et qui est l'histoire.

A VENDRE
Auto Runabout Maxwell, ainsi qu'un rucher.
S'adresser à
Ulric Lavallée,
Village St-Antoine, St-Hyacinthe.
Tel. 16
9-16-23-30m

A LOUER
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger
Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno

GRAND CHOIX DE
Tapis, Prêlarts, Portières
et Rideaux
Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

PACIFIQUE CANADIEN
ACHETEZ
VOS
BILLETS
CHEZ
J. E. MORIN,
AGENT TEL 70
23 1/2 RUE LAFRAMBOISE
P. S.—Privilege de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.
Sur demande Monsieur Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera d'utransfer, etc.

CARTES PROFESSIONNELLES

J. S. Beaudet

Notaire.
Argent à prêter, — Assurances.

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q.

6-18

Tel. 682

Dr J. O. POULIOT

Chirurgien Dentiste

Ouvert le soir, les mardis, mercredis et vendredis.

3 rue du Palais - en face du Parc
ST-HYACINTHE

18m '24'

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tel. Bell 141
Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES
Tel. Main 556

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.
jno

Dr PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES
du NEZ et de la GORGE

255 1/2 rue Sherbrooke Est,

Tel. EST 5684 Montréal.

MORIN & MORIN

Notaires

et
AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henri Morin

Tel. 540 J.

MLLE J. GLADU
GARDE-MALADE ENREGISTREE
GRADUÉE DE L'HOPITAL
NOTRE-DAME DE MONTREAL
Adresse : 17 St-Charles
Vil. La PROVIDENCE
St-Hyacinthe

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.
E. CLAY-CLOVER Co. Inc.
122 West 24th Street
New-York, U. S. A.

A VENDRE

Logis de quatre, cinq et six appartements situés sur les rues Cascaides et St-Dominique. S'adresser au No 28 rue Bourdages.
jn o

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54.
jno

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions S'adresser à 6 rue Larocque
jno

ANNONCES DIVERSES ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONE

AU

No 31 rue LAFRAMBOISE

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard

RENE BOUCHARD

jno

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. Gendron, 244 Cascades,
j. n. o.

B. L. WESTER

Achetez toujours tous vos fruits et légumes, tels que : Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atacas, Raisins, Salade, Celeri, Tomates, Oignons espagnols et c.

CHEZ

B. L. WESTER

117 CASCADES TEL. 633



Appliquez le Liniment sur la gorge et la poitrine. Gargarisez-vous la gorge avec le Liniment Minard délayé dans de l'eau.

Merveilleux pour les cas de bronchites et d'asthme. 45¢



Pour le Foie

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.

CHOISISSEZ VOTRE FILS

Jusqu'ou ATTEINDRA-T-IL ?

AUJOURD'HUI c'est encore un tout jeune homme — mais pouvez-vous vous le représenter à 40 ans ?

Si Dieu vous prête vie et bonne santé, il a la chance de devenir agriculteur médecin, chef de bureau, financier, avocat, marchand, carrière dans lesquelles il réussira — et il suivra son penchant naturel.

MAIS SI VOUS MOUREZ ?

Les emplois lucratifs exigent de l'instruction, et ils demandent aussi une période d'assistance alors que votre fille devra s'adresser à vous pour avoir de l'aide financière.

Il ne vous en coûtera pas bien cher pour protéger son avenir. Nous vous dirons volontiers comment si vous voulez bien nous envoyer le coupon ci-dessous.



THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

J. A. BELANGER, Représentant à St-Hyacinthe

Actuellement je suis assuré pour \$
d'après le mois J'ai une femme et
enfants à faire vivre. Quelle police me conseillez-vous de prendre ?
Nom Adresse

GIN CANADIEN Melchers CROIX-D'OR



LE MEILLEUR GIN DISTILLÉ

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal



LE BOMBARDEMENT DE LA LUNE

Suite de la page 2

Le contact avec la lune enflammera une poudre spéciale disposée à l'extrémité de la fusée et l'on pourra facilement observer la flamme au télescope. L'expérience se fera au début de l'été très probablement à une époque où la lune ne sera pas pleine, afin que la flamme apparaisse mieux lorsque la fusée frappera la partie obscure de notre satellite.

La collaboration offerte par l'Institut Smithsonian semble indiquer que l'entreprise n'est pas aussi chimérique "qu'elle n'en a l'air". L'Association Américaine pour l'Avancement des Sciences approuve le projet et, lorsque le professeur Goddard commença ses recherches, sir James Dewar, depuis lors décédé, déclara que, à son avis, il était possible de réaliser une vitesse suffisante pour triompher de la gravitation terrestre.

UN DIMANCHE DE PAQUES

Lorsque le Premier Consul résolut de rétablir en France la religion catholique, il se heurta à tout ce qui, de la Convention, s'était perpétué dans les grands corps de l'Etat. Ces corps, tels qu'ils avaient été constitués par Sieyès et Roger Ducos, lesquels y avaient le plus

influé, avaient pour mission principale de maintenir la révolution, d'empêcher toute réaction qui eût pu compromettre la sûreté ou la fortune des hommes qui y avaient davantage participé...

Jamais le péril n'avait été tel pour Bonaparte, même avant Marengo, et mieux eût valu passer au travers des décharges de la machine infernale. Il fallut de l'adresse et de la poigne : une dextérité parlementaire que Napoléon emprunta à Lucien. Il prit le Sénat, intimidé, reconquis (et de toutes façons), pour point d'appui... Mais, à la fin, le Concordat est voté. Reste à promulguer la réconciliation entre le peuple français et la religion catholique.

Le dimanche 28 germinal de l'an X (18 avril 1802), Paris s'éveille au canon ; à dix heures, soixante coups annoncent la promulgation de la loi par le Premier Consul ; à partir de huit heures, les préfets, accompagnés des maires, d'une escorte et d'un corps de musique, font la proclamation sur les places. A dix heures et demie, au Carrousel, le Consul assiste au défilé de la parade et distribue des drapeaux à la légion d'élite de la gendarmerie et à divers bataillons. A onze heures et demie, le cortège part des Tuileries pour Notre-Dame. En tête, régiment de hussards, régiment de chasseurs, régiment de dragons, puis l'infanterie légère de la Garde, la légion d'élite à pied et à cheval, les grenadiers à pieds, les chasseurs à cheval de la Garde ; puis, encerclées par des piquets de cavalerie, de la ligne et de la Garde, les voitures à quatre chevaux des conseillers d'Etat, des diplomates étrangers, des ministres français ; les voitures à six chevaux des consuls Cambacérès et Lebrun ; la voiture à huit chevaux du Premier Consul, qu'entourent les généraux commandant la division, la Garde et la gendarmerie, et les généraux de la Garde que précèdent six mame-lucks en costume, tenant en main des chevaux barbes que suivent les grenadiers à cheval et soixante hommes de la gendarmerie d'élite. Lui, pourtant est seul dans sa voiture, qu'escorte une armée. Il a l'habit de velours écarlate, brodé de palmes en or sur toutes les cou-

tures ; un sabre d'Egypte pend à son côté par un baudrier étroit et du plus beau travail, cravate noire, culotte noire, bas de soie blancs, souliers à boucles, chapeau retapé à la française, avec le grand panache tricolore. Sur les voitures des conseillers d'Etat, des ministres, — on remarque qu'il n'assiste à la fête ni sénateurs, ni législateurs — des laquais en livrée, verte pour le Premier Consul, bleue et rouge pour les deux autres consuls, jaune pour les ministres, et puis de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour les diplomates étrangers...

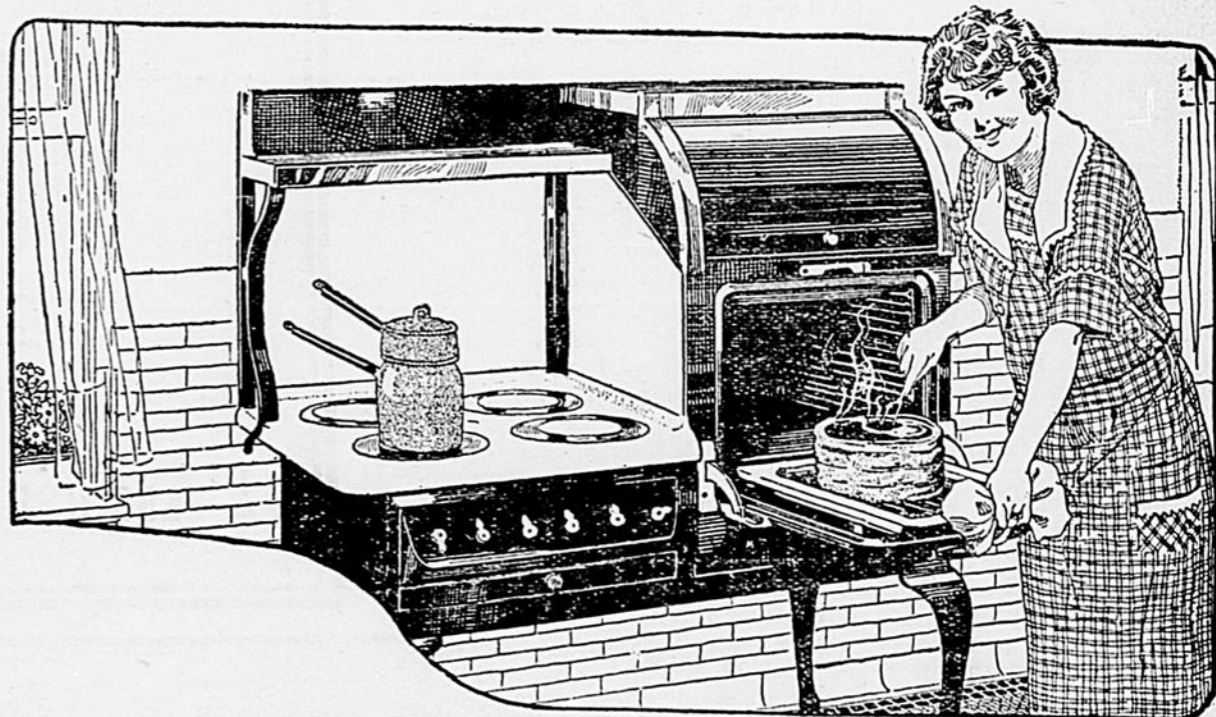
C'était bien qu'on fût splendide ; mais le Consul aussi savait être prudent. Il imposait aux factieux, non seulement par cet étonnant déploiement de troupes sur toute l'étendue du cortège, mais par d'autres et plus sérieux avertissements ; quatre bataillons d'infanterie, fusils chargés, occupaient l'église ; un, entré par la porte de l'archevêché et un par la porte du cloître, étaient dans les bas-côtés, et un, de grenadiers, formait la haie depuis la grande entrée jusqu'au chœur.

Lorsque le Premier Consul arriva au Parvis, il fut salué de soixante coups de canon et il se dirigea aussitôt vers un fauteuil placé sous une sorte de dais, à gauche de l'autel. Le légat, cardinal Caprara, officia pontificalement ; Mgr de Boisgelin, archevêque démissionnaire d'Aix, prononça un très notable discours : il avait été de l'Académie française et allait prochainement rentrer à la deuxième classe de l'Institut. On vit au "Credo" se lever quatre quêteuses charmantes, à chacune desquelles donnait la main un officier de la Garde et que suivait "un des gens du Premier Consul". C'étaient Mme Louis Bonaparte (Hortance de Beauharnais), Mme Savary, née de Faudoas-Barbazan, Mlle Lebrun, fille du troisième consul, et Mlle de Luçay, qui sera tout à l'heure Mme Philippe de Ségur. Et la quête produisit 700 louis, ce qui est un beau chiffre même en prenant le louis à 20 francs et non 24. Et puis, à l'élévation, les tambours battirent "Aux champs" et les soldats présentèrent les armes. Et les évêques nommés prêtèrent serment aux mains du Consul....

Deux tribunes avaient été érigées séparant le chœur et la nef. L'une destinée aux ambassadrices, l'autre à la famille du Premier Consul. Mme Bonaparte devait y prendre place, ayant à sa droite Mme Bonaparte la mère, "qui, écrit le "Journal des Débats", pouvait voir ses cinq fils réunis dans la même solennité et se trouvait comme placée entre eux et le ciel qui les lui a donnés". Mais quand Mesdames Bonaparte arrivèrent, leurs places étaient occupées. Malgré la sentinelle à la porte, Mme Hulot, belle-mère du général Moreau, était entrée dans la tribune avec sa fille, avait pris d'autorité le siège de la consulesse et s'y carrait. Bonaparte s'en aperçut en entrant dans l'église, mais il ne put que faire raconter une histoire par les journaux. Ce fut là l'unique scandale, l'unique tentative dirigée contre les Bonaparte. On n'entendit point parler du célèbre colonel qui devait moucher le Consul au pistolet, ni des illustres généraux déterminés à le massacrer à coup de sabre sur les marches de l'autel ; il y eut des mots à la Delmas, mais les mots volent. Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût point des complots, non pas un, mais plusieurs. Mais, dans l'exécution, il y eut que l'assaut du siège par Mme Hulot et Mme Moreau. A la vérité, cela ne fut point sans conséquence, car, depuis lors, Bonaparte ne vit plus Moreau et celui-ci, de plus en plus mécontent, se donna comme de juste aux intrigants qui le guettaient.

On tira donc encore soixante coups de canon à blanc quand le Consul rentra aux Tuileries en grand cortège, et puis le corps diplomatique s'en alla dîner, à Neuilly, chez M. de Talleyrand ; les généraux furent reçus par le ministre de la guerre, les marins à la marine ; les évêques chez Portalis aux cultes ; le Premier Consul eut le cardinal légat, les deux consuls, ses trois frères, sa femme, sa belle-fille, les présidents du Sénat et du Corps législatif. Après dîner, il tint cercle : une cinquantaine de femmes et deux fois autant d'hommes. Mme Bonaparte et sa fille firent chacune leur partie. Le reste ne joua pas. Le Premier Consul s'a-

Suite à la page 8



Vous pouvez avoir ce poêle à des conditions magnifiques

\$5.00
comptant
puis
\$1.25
par semaine



poêle électrique Westinghouse ou Hotpoint-Hughes

Toujours vous avez rêvé de pouvoir cuire à l'électricité. Vous savez le confort et la commodité merveilleuses que cela signifie. Mais le coût d'un poêle vous a peut-être paru un obstacle insurmontable. Aujourd'hui vous n'avez plus à vous tracasser le moins du monde, car notre campagne de publicité a été spécialement faite pour supprimer en votre faveur l'obstacle du prix. Voici à quelles conditions vous pouvez acheter, suivant votre désir caressé, un

\$5.00 comptant, puis \$1.25 seulement par semaine, selon la grandeur et le style. Et cela comprend tout. A ces conditions vous avez un poêle électrique dans votre cuisine installé à votre convenance et prêt à cuire. Il n'y a absolument aucuns frais additionnels et, par-dessus le marché, toute acheteuse reçoit GRATUITE une série d'ustensiles de cuisine émaillés.

Cette offre extraordinaire n'est valable que jusqu'au 15 juin. Décidez-vous donc immédiatement tandis que notre stock est encore assez complet pour vous permettre un joli choix.

Southern Canada Power Company Limited

N'oubliez pas votre série GRATUITE d'ustensiles émaillés

A HALIFAX



UN des premiers mouvements de progrès de la Banque de Montréal, après la Confédération, lorsque banques et affaires de banques passèrent sous la juridiction du Parlement Fédéral, fut de placer ses moyens d'action et l'influence de sa stabilité au service des Provinces Maritimes. La première succursale à Halifax fut établie en 1868. A cette même date la Banque entrait dans sa cinquième année d'existence.

Aujourd'hui, la Banque a 15 succursales dans la Nouvelle-Ecosse, et un total de plus de 500 succursales au Canada et à Terre-Neuve, et des succursales dans les principaux centres financiers du monde.

Votre compte sera le bienvenu, si petit soit-il.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée depuis plus de 100 ans
L'Actif total dépasse \$650,000,000

UN DIMANCHE DE PAQUES

Suite de la page 7
musant à causer avec le corps diplomatique raconta beaucoup de choses de son séjour en Egypte. "Vers une heure du matin, Bonaparte et Madame, écrit le comte de Cobenzl, se retirèrent et tout le monde se dispersa."

Au moins en ce temps-là on s'entendait à occuper son jour de Paques !

Frédéric Masson.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers.

Heure solaire
Commençant dimanche le 18 mai le service d'été des trains suburbains entre St-Hyacinthe et Montréal sera en opération. Des changements importants seront aussi faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe. Ces changements sont ainsi :

St-Hyacinthe — Montréal
Train No 33, tous les jours, pour Montréal, laissera St-Hyacinthe à 5.06 a. m. au lieu de 5.57 a. m.

Train No 15, tous les jours, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.48 a. m. au lieu de 6.18 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 6.13 a. m. au lieu de 7.13 a. m.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.23 a. m. au lieu de 9.43 a. m., arrivant à Montréal à 8.45 a. m.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 1.45 p. m., excepté samedi et dimanche, au lieu de 2.45 p. m., dimanche excepté.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m. passera tous les jours, au lieu de tous les jours dimanche excepté comme à présent.

Train No 145 pour Montréal, 8.25 p. m. le dimanche seulement est retranché.

Train No 39, le dimanche seulement, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p. m. au lieu de 7.55 p. m.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m. au lieu de 10.40 a. m.

Train No 17, tous les jours, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m. au lieu de 5.22 p. m., arrivant à Montréal à 6.50 p. m.

Train No 43, un train nouveau laissera St-Hyacinthe à 5.57 p. m. tous les jours et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Prénant effet samedi le 24 mai, laissera St-Hyacinthe pour Montréal le samedi seulement à 3.50 p. m., arrivera à Montréal à 5.05 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a. m. au lieu de 9.50 a. m.

Train No 44, nouveau train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 11.10 a. m. au lieu de 12.10 p. m. et arrivera à Saint-Hyacinthe à 12.30 p. m.

Train No 12 excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.15 p. m. au lieu de 5.35 p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m. au lieu de 5.48 p. m.

Train No 38, laissera Montréal à 4.20 p. m. tous les jours exceptés le samedi et le dimanche, au lieu de 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté et arrivera à St-Hyacinthe à 5.45 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.10 p. m. au lieu de 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 14 tous les jours pour Portland, laissera St-Hyacinthe à 10.12 p. m. au lieu de 9.48 p. m.

Entrant en vigueur le 24 mai un nouveau train quittera Montréal le samedi seulement à 12.45 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 2.05 p. m.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour amples renseignements veuillez vous adresser à

E. O. Picard
Agent pour la ville
35 Laframboise, Tel. No 304

J. P. Lazure
Chef de gare, Tel No 85

LE VER BLANC ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE

Les vers blancs paraissent avoir exercé beaucoup de ravages en 1923 dans les districts du sud de Québec et nous avons reçu beaucoup de demandes de renseignements à leur sujet. Quelques notes sur la façon de combattre ces insectes nuisibles seront sans doute appréciées par les cultivateurs de cette province.

Le ver blanc commun, que l'on trouve près des racines des plantes cultivées et des graminées fourragères est la forme imparfaite ou "larve" du hanneton bien connu. Une fois entièrement développée cette larve mesure environ deux pouces de longueur. Elle a la tête brune, bien visible, le corps blanc, et elle est toujours couchée en "semi-cercle" lorsqu'elle est exposée à la vue, dans la terre. L'insecte parfait est un coléoptère brun, de trois-quarts de pouce de longueur, robuste et à vol puissant. On voit des hannetons tous les ans, mais, en général, ils ne reviennent en très grand nombre que tous les trois ans. Ces années-là on les a vus dévorer de leur feuillage de grands chênes et de grands ormes. Les cultivateurs feront bien de noter tout spécialement ces années d'invasion, car ils devront modifier leur système de culture en conséquence.

Dans l'année où les hannetons pullulent ils pondent des oeufs en grandes quantités sur les herpages, et spécialement dans les prairies de mil. Ces oeufs éclosent pendant l'été, les larves dévorent les petites racines des plantes, puis elles entrent en hibernation. L'été suivant elles redeviennent actives et causent souvent de grands dégâts dans les récoltes. Ce serait courir à un désastre certain que de planter du blé d'Inde, des pommes de terre, des fèves, des pois ou des fraisières sur un gazon de mil qui a été labouré dans l'année qui a suivi une invasion de hannetons. A l'approche de l'hiver, les larves ne sont qu'à demi développées, et elles continuent à dévorer les racines des plantes pendant le printemps et l'été suivants. Vers la fin de l'été, elles se transforment en nymphes puis en insectes parfaits ; ces insectes hivernent dans le sol et en sortent en grand nombre le printemps suivant pour déposer des oeufs sur les pacages et sur les prairies.

Deux choses sont donc essentielles pour détruire les vers blancs ; 1.-Arranger la rotation des récoltes de façon à avoir la plus petite quantité possible de terre en mil et en petits grains pendant les années d'invasion ; 2.- Choisir des récoltes réfractaires ou en partie résistantes à leurs attaques.

M. C. E. Petch, de la division fédérale de l'entomologie, a constaté au cours d'observations faites dans les districts de la province de Québec qui se trouvent au sud du St-Laurent, qu'il y a eu une invasion de hannetons au printemps de 1922. On peut donc compter revoir les hannetons en 1925, 1928, 1931 et ainsi de suite. Nous disions au début de cet article que les hannetons ont causé beaucoup de dégâts en 1923 et que l'on peut compter voir les mêmes pertes se reproduire en 1926, 1929, 1932 et ainsi de suite. Les années 1927, 1930 et 1933 auront aussi à enregistrer des pertes au commencement de la saison ; il ne sera pas causé de dommages vers la fin de ces saisons, car les larves se transforment en insectes parfaits à cette époque.

On a constaté que les hannetons préfèrent pondre leurs oeufs dans les pacages où le mil prédomine et ce fait nous fournit une indication utile. Ils pondent rarement leurs oeufs dans les trèfles ou les plantes sarclées ou les légumes. Il est donc bon, pour les empêcher de se multiplier, de semer plus de trèfle et moins de mil. Le blé d'Inde, les pommes de terre et les fèves sont très sensibles à leurs ravages et on aura soin de ne pas les planter sur gazon de mil, spécialement dans les années 1926, 1929, et 1932.

R. C. Treherne,
Service de l'Entomologie, Ministère fédéral de l'Agriculture.

A VENRE

Set de salon, piano, grand miroir, ameublement.
S'adresser à 345 Girouard.
jno

—Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien. Ils ne connaissent ni les biens ni les maux. Ils ignorent les hommes, ils s'ignorent eux-mêmes.

Fénelon



Pour Assurer la Prospérité du Pays — Il faut que l'Argent du Pays reste au Pays

NOUS comptons sur le cultivateur pour nous approvisionner des produits du sol, et à son tour, le cultivateur compte sur les ouvriers salariés et hommes de profession pour l'achat de ses produits.

Plus forte sera la demande en faveur de son grain, ses légumes, ses fruits, son beurre, ses oeufs et son fromage, plus le cultivateur est certain d'obtenir un prix rémunérateur pour les produits de sa ferme.

Lorsque les affaires prospèrent, l'ouvrage abonde, les salaires sont assurés, l'argent circule d'autant plus que, chez nos marchands, le volume des ventes augmente, que commis et employés, artisans et ouvriers, hommes de profession, touchent de l'argent et le dépensent pour leurs besoins de toute nature.

Personne donc, ne peut se désintéresser de la marche progressive des affaires, parceque la prospérité des affaires dépend du bon-vouloir et du concours de tous.

Le cultivateur a intérêt, comme tout le monde, d'ailleurs, à ce que chacun gagne largement sa vie, que le commerce marche bien, que l'industrie se développe, en un mot, que tout le monde fasse de l'argent, parcequ'alors il est sûr de vendre à bon prix ses provisions et sa récolte.

Malheureusement, nous achetons trop facilement à l'étranger. C'est un capital perdu pour nous sans espoir de retour.

Il importe qu'on se rende compte dans le public, à la ville et à la campagne, de l'importance qu'il y a de faire nos achats chez nous et du tort considérable qui résulte pour nos marchands de la mauvaise habitude que nous avons prise de faire nos achats à l'étranger, au détriment de notre commerce local, de nos industries et de tous ceux qui en vivent.

De même que, grâce aux efforts de notre Episcopat, du clergé, du gouvernement, de la députation, l'exode des nôtres aux Etats-Unis diminue de plus en plus, de même il importe à notre prospérité que nous gardions notre argent chez nous et que nous mettions fin à cette pratique déplorable qui consiste à faire à l'étranger nos achats de marchandises que nous pourrions tout aussi bien acheter chez nous, tout aussi avantageusement, sinon plus, qu'à l'étranger.

C'est à nous, si nous voulons maintenir et augmenter notre prospérité, de mettre fin à cet exode de notre argent à l'étranger, car cet argent est perdu pour nous sans espoir de retour.

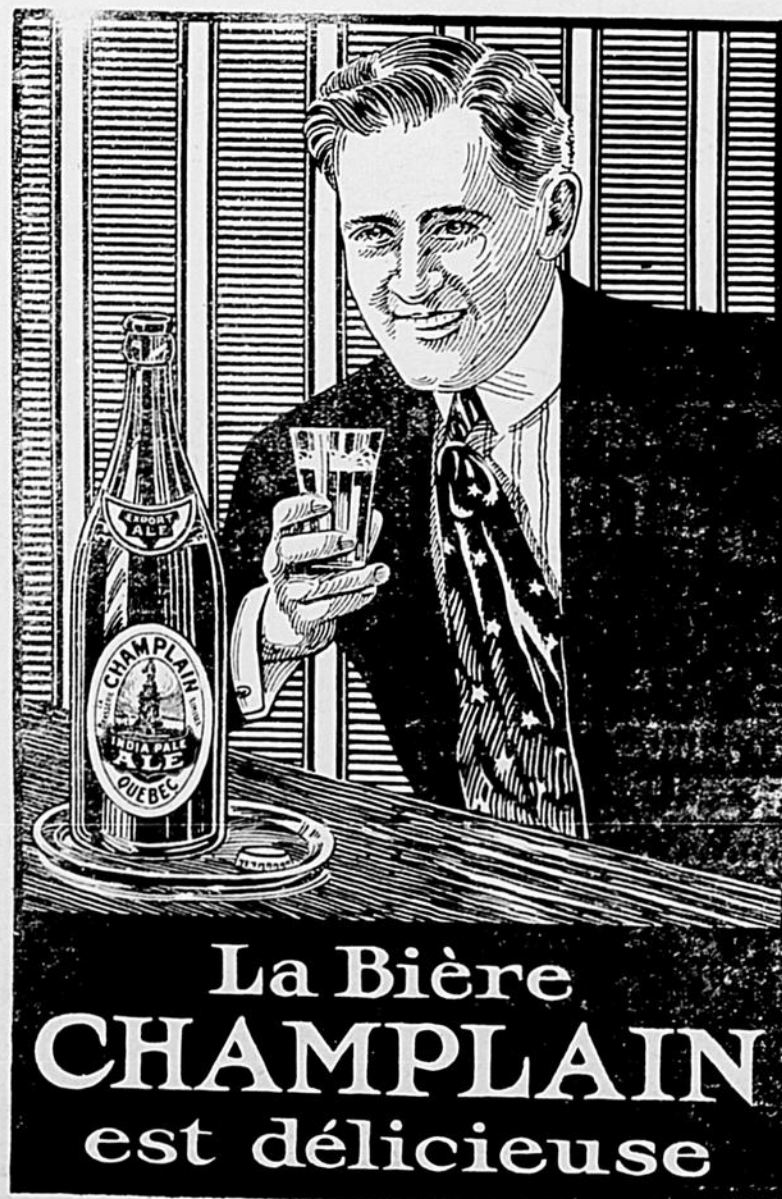
Dépensons cet argent chez nous et donnons ainsi un nouvel élan aux affaires, et tous, nous en bénéficierons tout naturellement, parceque notre prospérité individuelle est intimement liée à la prospérité générale.

Si votre marchand n'a pas ou ne peut pas vous procurer ce que vous désirez, donnez la préférence au marchand le plus rapproché de votre localité, afin que votre argent reste et circule dans le district au profit des nôtres.

Conservons notre argent dans la Province et faisons-le travailler à notre profit

L'Association des Marchands Détaillants du Canada

PROVINCE DE QUEBEC



La Bière CHAMPLAIN est délicieuse

Une Maison Plus Chaude à un Prix Plus Bas !

BESCO Household COKE

Il donne plus de chaleur que le charbon dur

\$15 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre Cave
Commandez des aujourd'hui, de:

Hector CHARTIER 139 Girouard

PAINKILLER
PERRY DAVIS CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons

—S'ouvrir à son ami, c'est penser avec soi. —Quiconque flatte ses maîtres les trahit.

Chéron Massillon.